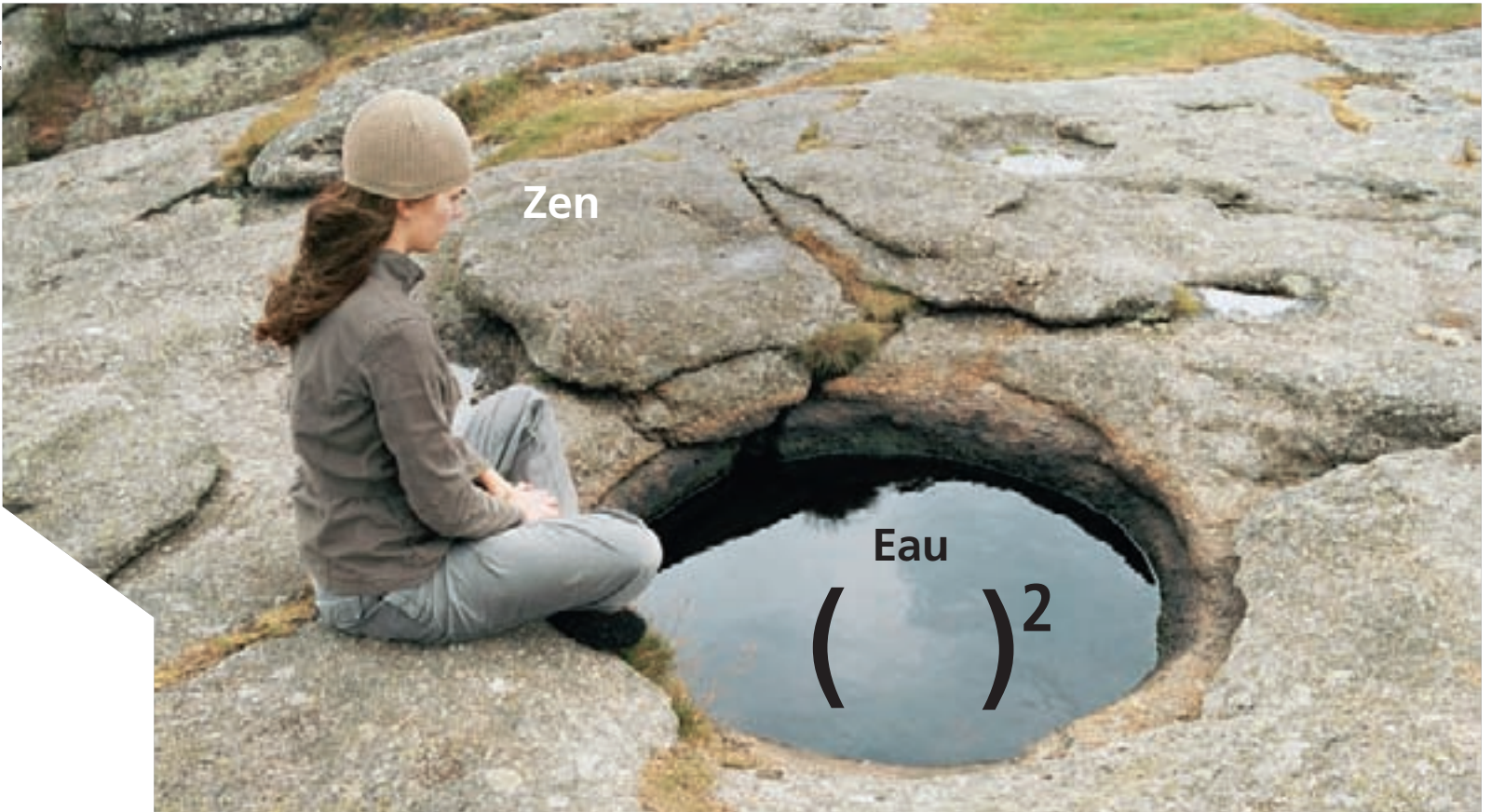


# uniscoope

le mensuel de l'université de lausanne

© Stone+ / Gettyimages.com



## Les cours de (Sciences)<sup>2</sup> suivis pour vous

Une journaliste d'Uniscoope raconte son cours de cosmologie inscrit dans le programme (Sciences)<sup>2</sup>. Récit entre ciel et terre et détails de toutes les nouvelles options de l'année 2010-2011. (pages 22-23)

Interview de Doris Leuthard sur la 4<sup>e</sup> révision de l'assurance-chômage et ses conséquences sur les jeunes



pages 2-3



Reportage dans les archives de l'UNIL, là où se côtoient oiseaux empaillés et bustes en plâtre

pages 4-5

Comment anticiper son entrée à la Haute école pédagogique dès l'université? Réponse et conseils pratiques

pages 18-19



uniscoop | 2

planète UNIL | 6

mémento | 9

planète UNIL | 14

la der | 24

# « NE PAS ATTENDRE LE JOB DE SES RÊVES EN RESTANT

Les Suisses voteront le 26 septembre sur la 4<sup>e</sup> révision de la loi sur l'assurance-chômage. Les jeunes, notamment les étudiants, sont touchés de près par cette réforme. Jusqu'à quel point ? Les explications de Doris Leuthard, cheffe du Département fédéral de l'économie.

Un milliard de francs. C'est le déficit annuel de l'assurance-chômage. «Grâce à la révision, celle-ci sera stabilisée financièrement et garantie pour l'avenir», déclare la présidente de la Confédération Doris Leuthard. Le 26 septembre, le peuple se prononcera sur ces mesures destinées à réduire les prestations de 622 millions de francs et augmenter les cotisations de 646 millions. Les jeunes, notamment les étudiants, sont directement concernés. Certaines voix affirment qu'ils seraient même les principales «victimes» de cette réforme. Le point, lors d'une rencontre à Berne, avec Doris Leuthard, cheffe de Département fédéral de l'économie.

**Les étudiants se plaignent déjà de ne plus disposer d'assez de temps pour faire des petits boulots à cause de la réforme de Bologne, vont-ils encore faire les frais de cette révision de l'assurance-chômage ?**

**Doris Leuthard :** Ne généralisons pas. Les mesures proposées sont beaucoup plus différenciées que certains voudraient le faire croire. Il n'est pas correct d'affirmer que seuls les jeunes payeront la facture. L'idée générale est d'insister sur l'insertion dans le marché du travail et de renforcer un principe a priori évident : l'assurance-chômage est une assurance, il faut donc payer des primes et cotiser pour recevoir des prestations. Avec cette révision, les jeunes qui ont travaillé pendant leur formation ne sont pas touchés. En revanche, le système se durcit pour ceux qui ont accompli leurs études sans travailler. Certes, Bologne a des plans d'études compacts, mais si l'on est un peu débrouille, il est toujours possible de travailler pendant les temps libres.

**En quoi les jeunes seront-ils donc pénalisés ?**

Le paiement des indemnités passe de douze à neuf mois chez les jeunes chômeurs de moins de 25 ans, c'est vrai. Mais les statistiques démontrent que les jeunes trouvent la plupart du temps un travail lors des six premiers mois après la fin de leurs études. Comme l'assurance prévoit d'assurer neuf mois de prestations, la grande majorité des demandes sera couverte. Autre mesure : le délai d'attente passe à 120 jours pour les jeunes qui n'ont pas cotisé durant leurs études. Ceux qui l'ont fait ne sont cependant pas concernés. Il est aussi important de relever que pendant ces

120 jours tous ont droit aux diverses mesures d'insertion au marché du travail que nous avons même élargies : semestre de motivation, stages en entreprise, conseil en placement. Pour cela, il faut impérativement que les jeunes s'annoncent dans les offices régionaux de placement (ORP). En fait, avec ces nouvelles dispositions, nous souhaitons qu'un jeune dispose d'un maximum d'atouts pour trouver du travail.

**Le point le plus sensible pour les étudiants est la suppression, dans la nouvelle loi, de la notion de «travail convenable» des jeunes de moins de 30 ans. En clair : la loi obligera-t-elle les jeunes à accepter n'importe quel travail ?**

Ne peignons pas le diable sur la muraille ! On ne va pas vous demander d'exercer le métier de boucher si vous avez étudié les sciences politiques, ni de travailler comme mécanicien si vous avez un master en biologie. Ce serait totalement contre-productif pour vous comme pour le patron qui vous emploierait. Le parlement a, il est vrai, durci la notion de «travail convenable» qui s'étend désormais jusqu'à l'âge de 30 ans. Dans les faits, les ORP travailleront en souplesse, comme ils le font d'ailleurs déjà. Mais l'emploi doit, comme c'est le cas aussi aujourd'hui, correspondre à votre état de santé et à votre âge, ne pas être trop loin de votre domicile, ne pas vous empêcher de retrouver une place dans votre métier d'origine. C'est vrai, un jeune ne pourra plus refuser un job sans qu'il n'y ait de répercussion sur ses droits à l'assurance-chômage. Ce sera d'ailleurs pareil pour un jeune avec une formation professionnelle ou issu d'une filière HES. Quand on est en début de carrière, il est plus important de se frotter à la vie active et d'acquérir de la pratique. Franchement : il vaut mieux avoir une expérience professionnelle que d'attendre le job de ses rêves en restant à la maison.

**La formation des hautes écoles devrait-elle évoluer pour s'adapter aux contraintes de l'économie et du marché du travail ?**

En Suisse, il y a une grande liberté de choix d'études. Et cela doit perdurer. Mais j'aimerais voir plus de techniciens, plus d'étudiants en sciences naturelles sur le marché du travail. On manque aussi cruellement de personnel qualifié dans le domaine des soins. Je ne peux pas donc pas exclure que le système n'évolue pas ces dix prochaines années. Ne

recruter qu'à l'étranger n'est pas une solution non plus.

**Quelles solutions préconisez-vous alors ?**

J'aimerais notamment encourager les jeunes femmes à s'intéresser davantage à la technique, à l'informatique. Il y a beaucoup d'offres sur le marché du travail, avec des perspectives d'avenir prometteuses, tant du point de vue des responsabilités que de la rémunération. Trop de formations passionnantes sont écartées par manque de curiosité ou par stéréotype. J'invite les jeunes à bien réfléchir au choix de leur formation et de leur métier, aussi pour éviter les risques de chômage.

**Comment faire pour intéresser davantage de femmes aux mathématiques ?**

C'est plutôt l'affaire des cantons. En 2008, nous avons lancé une plateforme ([www.simplyscience.ch](http://www.simplyscience.ch)) qui informe les 12-16 ans sur les métiers de la physique, de la chimie, etc. Les entreprises ouvrent aussi leurs portes. Il faut augmenter l'attractivité de ces professions. Elles le deviennent depuis une dizaine d'années avec l'émergence des questions écologiques. Ces disciplines peuvent aider à résoudre les problèmes du monde tels les changements climatiques, ou la pénurie de ressources naturelles. Les femmes sont sensibles à ce type d'arguments, au sort de la planète. A l'EPFZ, on constate d'ailleurs une augmentation des femmes ingénieurs et des techniciennes. Et la crise financière nous aide un peu pour augmenter l'attractivité de ces professions.

**Et quelle est place des sciences humaines dans votre système ?**

Nous aurons toujours besoin de gens qui ont reçu une formation en sciences humaines pour comprendre et résoudre les problèmes de société. Par exemple, pour cerner le phénomène de la globalisation et en corriger ses effets secondaires. La clé, c'est de travailler les uns avec les autres. La place lausannoise est riche avec l'UNIL et ses sciences sociales et humaines, l'architecture, le design. L'avenir, c'est de se mettre ensemble, créer de l'interdisciplinarité et des équipes mixtes. De manière générale, la Suisse doit penser davantage ouverture et connectivité. Il y a certes des cycles d'études mais la vie est tellement dense ! Et le monde du travail évolue : personne ne pratiquera jamais plus pendant 40 ans le même

# À LA MAISON »



DR

Doris Leuthard défend la 4<sup>e</sup> révision de la loi sur l'assurance-chômage, qui concerne de très près les jeunes et les étudiants.

métier! De nos jours, les gens changent en moyenne entre quatre et six fois de profession pendant leur carrière.

**Selon une étude de l'OFS parue en 2005, 13% des étudiants ont des dettes. Que pensez-vous de l'initiative de l'Union suisse des étudiants (Unes) qui demande que la Confédération harmonise les bourses et assure un minimum vital à l'étudiant?**

C'est un thème qui est discuté depuis plus de 10 ans... J'ai de la peine avec les conditions si différentes d'octroi de bourses d'un canton à l'autre, alors qu'on demande davantage de mobilité et de flexibilité aux étudiants. Il faut maintenant arrêter de discuter: aux cantons de trouver un système commun pour traiter tous les jeunes de la même façon. Heureusement, ils ont mis en route les procédures. Rappelez-vous que les étudiants en HES paient une grande partie de leurs études et se sentent discriminés par rapport aux étudiants universitaires. Si on veut résoudre les problèmes de financement des études, il faut encourager les crédits, c'est également une aide efficace. L'étudiant peut s'attendre à percevoir plus tard un salaire élevé et serait ainsi

d'accord de rembourser à l'Etat une partie du financement. D'une manière générale, l'Etat devrait offrir des conditions similaires dans toute la Suisse, que ce soit en matière de crédits ou des bourses. Ce qui compte, c'est que l'étudiant termine ses études dans un délai raisonnable, qu'il ne change pas trop souvent de faculté. La nouvelle loi sur les hautes écoles aura aussi une influence là-dessus.

**En quoi la loi sur les hautes écoles (LAHE) aura-t-elle une incidence sur la durée des études?**

En fait, cette loi ne va rien changer à la durée des études, qui est fixée par le cursus de Bologne. La LAHE, elle, concerne avant tout la coordination du domaine suisse des hautes écoles par les cantons et la Confédération. Elle n'empiète pas sur l'autonomie des hautes écoles, notamment sur leurs compétences en matière d'enseignement et de recherche. Je suis heureuse de constater que la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil des Etats où nous siégeons, mon collègue Didier Burkhalter et moi-même, a bien compris le mécanisme de la LAHE. Cette dernière devrait entrer vraisemblablement en

vigueur en 2013 et entraînera un changement assez fondamental dans le paysage des hautes écoles. La LAHE touche les cantons, les rectorats, les EPF. C'est compliqué. Il a fallu beaucoup de temps pour expliquer la philosophie de cette nouvelle loi, les compétences de chacun et, notamment, pour faire comprendre que les universités allaient rester autonomes.

**Que répondez-vous aux seize professeurs d'universités et d'EPF, qui par lettre au Conseil fédéral, ont fait part de leur crainte que la recherche et la formation, si elles devaient être rattachées au département fédéral de l'économie, deviennent les laquais de l'économie?**

Ces craintes sont totalement infondées. Quoiqu'il arrive, nous n'aurons jamais d'influence sur le travail des scientifiques. Les HES sont sous ma responsabilité, personne ne pense qu'elles sont les laquais de l'économie! L'autonomie académique sera toujours respectée, j'en fais un point d'honneur.

*Propos recueillis par Francine Zambano*

# UN SOUS-SOL OÙ LOGENT 3000 MÈTRES D'ARCHIVES

L'université produit chaque année plusieurs tonnes de papier: dossiers du personnel, procès-verbaux, listes des enseignements, périodiques, bilans financiers, etc. Quels documents doit-on garder? Où sont-ils conservés? Comment les trier et les ranger? Reportage au cœur des archives de l'UNIL.



F. Imhof © UNIL

recteurs de l'époque ont reçus. A voir ce qu'il reste ici, ils ont certainement dû garder les plus beaux!» suppose Olivier Robert, un brin moqueur. En scrutant un peu, quelques objets ressortent du lot: une collection d'anciens sceaux, la plaque en métal qui ornaient l'entrée du bâtiment du rectorat en ville de Lausanne et quelques tableaux.

La visite se poursuit dans la pièce d'à côté, fermée au moyen d'une porte à clairevoie. «L'accès à cette salle est sécurisé, précise Olivier Robert. Les meubles que vous voyez contiennent les dossiers du personnel – confidentiels par nature – versés par le Service des ressources humaines.» Dans ce qui pourrait être une cave d'immeuble des années 1970, le seul bruit perceptible est le clapotis de l'eau qui s'écoule dans les conduites fixées le long du mur. Température: 21.9° C. Humidité: 55.4 %. Un petit appareil fixé contre un tiroir contrôle les conditions de conservation dans les locaux. «C'est très contraignant d'être aux normes en matière de conservation d'archives, explique Olivier Robert. Et le compromis est de rigueur. Ici, nous ne bénéficions pas de conditions idéales, les locaux n'étant pas prévus à cet effet à la base. Mais la conservation des documents est tout de même garantie.»

## Tout et n'importe quoi

Retour quelques pas en arrière dans ce qui, pour le visiteur, commence à ressembler à un labyrinthe. Direction: la salle des archives audiovisuelles. Les documents récents de ce type se conservent aujourd'hui sur des serveurs en ligne. Un support invisible. Ici, les armoires dévoilent de nombreux enregistrements, figés dans toutes sortes de formats. «Je me demande ce que certaines cassettes font là», confie Olivier Robert. «Jeux olympiques 1936-1948», mentionne l'étiquette d'une vidéo.

Dans l'armoire des cassettes audio, les enregistrements d'émissions de Fréquence Banane côtoient un document appelé «J.-C. Baudet, Recettes culinaires». Les archives audiovisuelles présentent d'évidents problèmes de compatibilité avec les technologies actuelles. «Ces vidéos en format VCR (*premier standard non professionnel pour l'enregistrement vidéo, aujourd'hui très menacé, ndlr*) doivent être numérisées rapidement. Sinon nous n'aurons bientôt plus aucun moyen de les lire.» Mais la numérisation coûte cher et les étiquettes d'époque ne permettent parfois pas de savoir si les contenus en valent la peine.

L'université produit chaque année des tonnes de documents d'archive à trier, inventorier, classer et ranger.

«**C**ette porte doit être fermée à clé en tout temps.» Au sous-sol du bâtiment Unicentre, une feuille A4 épinglée sur la porte verrouillée à côté des WC avertit le visiteur intrépide. Aucun indice ne permet de deviner ce qui doit, ici, rester secret. Olivier Robert, responsable du Service des archives de l'UNIL (SAUL), s'empresse de sortir de sa poche un trousseau de clés... Le sésame qui ouvre les portes de la mémoire de l'UNIL: sur microfilm, support papier, cassette audio ou vidéo, les témoignages de la vie de l'institution s'y accumulent sur des kilomètres d'étagères. Tout y est soigneusement classé et inventorié dans une base de données.

«Suivez-moi!», lance Olivier Robert. La porte donne sur un long couloir en béton, austère et froid. L'éclairage brutal des néons éblouit. Une autre porte – également verrouillée – dissimule les premières rangées d'étagères. «L'université produit chaque année plus de 300 mètres linéaires d'archives. De quoi aller jusqu'à l'arrêt du métro si on les alignait», plaisante l'archiviste. Les documents, les dossiers et les objets sont triés et entreposés sur des rayonnages d'un mètre de long accolés et superposés les uns sur les autres. La longueur totale des rayons? Trois kilomètres. Le système de stockage mobile «Compactus» permet heureusement d'opti-

miser l'espace. Les étagères coulissent sur des rails. Pour la démonstration, Olivier Robert fait tourner une sorte de grand gouvernail. Dans un grincement strident, les étagères glissent vers la gauche et s'emboîtent au fond de la pièce. Un espace d'un bon mètre de large permet de déambuler entre deux rangées. Des centaines de boîtes alignées portent pour seules indications les années concernées, «1978-1979» ou «1983-1984». Il s'agit des archives gérées par le Service des immatriculations. Tous les documents conservés à l'UNIL sont postérieurs à 1945. Ce sont les archives cantonales vaudoises qui assurent la conservation définitive des papiers administratifs plus anciens.

## Les cadeaux oubliés

«Regardez la dernière étagère au fond à droite», lance Anne-Sophie Rabillon, responsable des archives administratives de l'UNIL. C'est la plus intéressante.» Quelques tours de manivelle plus tard, la dernière rangée dévoile ses trésors. De vieilles médailles, deux bustes en plâtre, des parchemins et des vases jonchent les tablards. Un vieux cadre en bois renferme, entre deux plaques de verre, une branche d'arbre et un pseudo-oiseau empaillé. «Plusieurs de ces objets sont des cadeaux que les

En face, les collections d'anciennes photos remplissent des dizaines de classeurs. «Nous travaillons dans un chantier perpétuel, glisse Anne-Sophie Rabillon en s'engouffrant dans la salle suivante. Il y a sans cesse du nouveau à traiter, à ranger, à mettre à l'abri.» Là, sur de grandes étagères en bois, s'alignent méthodiquement les éditions passées des publications de l'UNIL. Le rapport d'activité 1995, le numéro 500 d'*Uniscope*, les listes des étudiants, les programmes de cours depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, etc. Au fond à gauche, un sac de sport vert et violet arbore fièrement un logo désuet de l'UNIL, témoin silencieux de la naissance d'une image de l'université. «Au-delà de la gestion des archives administratives, nous avons aussi pour mission de collecter des documents négligés», explique Olivier Robert. Le personnel du SAUL récupère régulièrement les bottins de téléphone, des affiches sauvages, des tracts militants, des témoignages oraux, etc. La difficulté pour l'archiviste du passé était de

différents dans la vie d'une archive, explique-t-il. Les documents courants sont généralement gérés par les services eux-mêmes. Lorsque leur valeur administrative diminue, nous les considérons comme des archives intermédiaires.» Les fonds sont épurés progressivement et les documents qui ont épuisé leur valeur administrative et juridique sans avoir développé d'intérêt historique sont ensuite éliminés.

## Rangés ou recyclés

La visite touche à sa fin. Une seule porte – toujours verrouillée – reste inexplorée. «C'est la cage aux lions», lance l'archiviste. Cerclées de grillages en métal, des boîtes vides encore pliées côtoient deux containers: un vert et un blanc. L'un ouvert, l'autre fermé à clé. Une fente de quelques centimètres de large permet d'y glisser les documents confidentiels à jeter. C'est là que se termine la vie des papiers

qui ne sont pas sélectionnés. Ils seront recyclés. Et les autres? Encore là pour quelques dizaines d'années, voire plus. «Le personnel des ressources humaines vient régulièrement rechercher des dossiers, confie Olivier Robert. Et il arrive que des chercheurs en histoire passent des mois à fouiller dans les cartons.» Preuve que tous ces kilos de papier sont encore utiles.

Revoilà le long couloir en béton, toujours aussi froid et austère. Les néons s'éteignent et laissent les archives à leurs étagères, dans l'obscurité. La porte se referme – à clé.

*Aurélie Despont*

Le travail du Service des archives sera mis en valeur cet automne dans le cadre des festivités liées aux 40 ans de l'installation de l'UNIL sur le site de Dorigny. Programme et infos : <http://www.unil.ch/dorigny40>

F. Imhof © UNIL



Les archives de l'UNIL contiennent des tonnes de papier, mais également d'autres trésors. Ici, d'anciennes photos de travaux pratiques de biologie en 1951, deux bustes en plâtre et toute la collection des numéros passés d'*Uniscope*.

devoir exercer un droit de vie et de mort sur les documents reçus. Comment prévoir de quoi sera faite la recherche historique de demain? «Aujourd'hui, nous ne sommes plus seuls à décider, et la moindre élimination est validée par trois signatures. Notre rôle est de conserver la trace de toutes les activités de l'institution et d'en porter témoignage», précise Olivier Robert. Mais l'archivage ne se fait pas sans tri, sans choix. 80% d'élimination et 20% de conservation, selon le responsable du SAUL. «Nous parlons habituellement de trois âges

## A PORTÉE DE CLIC

Les chercheurs ne doivent aujourd'hui plus systématiquement fouiller les cartons d'archives pour trouver des renseignements. Plus de 5000 documents qui retracent l'histoire de l'Université de Lausanne sont accessibles gratuitement en ligne. La base de données Archivore permet de découvrir des fichiers qui couvrent l'histoire de l'UNIL depuis le XVI<sup>e</sup> siècle.

La mise en service de la base documentaire fait suite à une vaste campagne de numérisation entreprise par le Service des archives de l'UNIL depuis 2002. Grâce à un inventaire précis réalisé par les archivistes, la recherche par mots clés permet de rapidement retrouver les documents recherchés. Les discours d'anciens recteurs, le programme de cours de 1950 et les statistiques sur les enseignements du XVI<sup>e</sup> siècle sont à portée de clic.

A.D.

<http://archivore.unil.ch>

# DES INFIRMIÈRES UNIVERSITAIRES POUR AFFRONTER LES

Maladies chroniques, vieillissement de la population, rationnement des soins... Dans ce contexte délicat, les personnes dotées d'un master ont une carte majeure à jouer. Rencontre à Bâle avec une pionnière de l'académisation des soins infirmiers, la professeure Sabina De Geest.

**A** la Faculté de médecine de l'Université de Bâle, elle dirige l'Institut des sciences infirmières, qu'elle a contribué à créer il y a dix ans. Sabina De Geest s'exprimera lors de la cérémonie d'ouverture des cours de la Faculté de biologie et de médecine de l'UNIL. Elle est convaincue de la nécessité de renforcer en Suisse une «Pratique infirmière avancée» et de lutter ainsi contre une tendance à des économies néfastes.

L'augmentation des maladies chroniques bouscule le monde des soins, explique-t-elle. Ces maux nécessitent une prise en charge différente de celle des maladies aiguës. «Il faut mettre en œuvre un autre paradigme de soins, où l'on focalise, parmi d'autres aspects, davantage sur le soutien aux patients et à leurs proches pour gérer ces maladies dans la vie quotidienne. Dans le cas du cancer, par exemple, la prise correcte des médicaments influence positivement le résultat clinique. Les patients doivent être capables d'interpréter leurs symptômes, de contacter l'équipe médicale si leur condition se détériore, d'éviter des facteurs de risque et de faire entendre leur voix. Il faut les soutenir dans cette démarche relevant de la gestion personnelle. Or, les personnes souffrant de maladies chroniques sont confrontées à différents partenaires de santé d'une façon encore trop fragmentée. Il faut réunir des équipes composées de médecins, d'infirmières et d'autres professionnels ayant tous des compétences élargies.»

Dans ce dispositif, les infirmières dotées d'une formation universitaire vont se révéler essentielles. Leur expertise leur permet de fonctionner comme des «agentes du change-

ment». Sabina De Geest cite à Lausanne le CHUV et la PMU, qui ont justement engagé une infirmière formée à ce niveau aux Etats-Unis. «Elle a pu renforcer les compétences cliniques de ses collègues infirmières et contribuer à développer un nouveau modèle de soins au sein de la PMU», souligne la spécialiste. «L'idée d'avoir des infirmières bien formées sur la ligne de front, au chevet des patients, s'est imposée en Suisse romande. Leur éducation de base est garantie par un bachelors de la HES, et, à mon avis, c'est le bon modèle. En Suisse alémanique, en revanche, on a conservé deux voies, celle du bachelors et celle des écoles traditionnelles.» Les formations graduées ne risquent-elles pas d'éloigner ces diplômées de la réalité? «Au contraire, elles seront encore mieux préparées à leur rôle clinique. C'est ce qu'on entend par «Pratique infirmière avancée». Dans les années 1980 en Allemagne, les universités ont préparé les infirmières à enseigner, à travailler dans la gestion et l'administration, et non à devenir de meilleures infirmières cliniques. A Bâle, nous avons focalisé notre master sur la clinique. Une enquête a montré que la majorité de nos gradué-e-s travaillent au chevet des malades. Ce constat nous a beaucoup plu car c'est bien le but de notre curriculum. Récemment, l'une de nos graduées a reçu un prix pour avoir développé une unité de soins palliatifs dans une maison de repos. Elle est cliniquement présente, mais également capable de réaliser ce type de projet qui change les choses. Un autre exemple, à l'Hôpital universitaire de Bâle: l'une de nos anciennes étudiantes est impliquée avec le professeur de gériatrie dans les soins aigus directs et en même temps dans des projets de développement clinique et de recherche. Deux autres diplômées bâloises travaillent à Genève aux soins intensifs...»



L'idée d'avoir des infirmières très bien formées sur la ligne de front, au chevet des patients, s'est imposée en Suisse romande.

## LE CHUV AU COMPTOIR SUISSE

Dans moins de 20 ans, si le nombre de médecins n'augmente pas en Suisse, la demande de rendez-vous excédera de dix millions le nombre de consultations possibles. Ce manque concerne aussi les autres professions de la santé. Dans le canton de Vaud, un programme pénurie a été mis sur pied. Pour attirer l'attention des jeunes sur ces métiers, le CHUV s'adresse au grand public et aux écoles en présentant un véritable *bloc op'* au Comptoir suisse (du 17 au 26 septembre 2010). Une «opération» réalisée avec le Département de la santé et de l'action sociale, le DFJC et l'UNIL, via la FBM et le laboratoire L'Eprouvette. Ce dernier représentera la recherche biomédicale et mettra démonstrations et manipulations à la portée du public. Autres dimensions exposées: la radiologie interventionnelle explorant le corps aux ultra-

sons, l'instrumentation cruciale sur le champ opératoire, l'anesthésie (à exercer sur un mannequin!) et les soins. Les bons gestes seront transmis aux visiteurs par des professionnels de la santé, des étudiants et des comédiens qui joueront une pièce inspirée d'une véritable opération (une transplantation bipulmonaire réalisée en février 2010 au CHUV).

Divers débats avec des spécialistes renommés sont prévus. A noter que les écoles de santé du canton viendront se présenter. L'occasion de faire un tour complet de ces professions en quête de vocations. Les enseignants désireux d'inscrire leur classe et toutes les personnes intéressées peuvent se rendre à l'adresse [www.vienstravaillerdanslasante.ch](http://www.vienstravaillerdanslasante.ch).

# DÉFIS DE LA SANTÉ

Ces compétences permettent d'analyser des situations cliniques très compliquées, toujours au bénéfice des patients. «Notre formation n'est pas orientée sur les seules compétences scientifiques. Elle vise à mieux préparer des infirmières qui retourneront dans la pratique avec des compétences élargies dans la clinique, la recherche, le leadership et la collaboration. En outre, le curriculum est focalisé sur les compétences spécifiques nécessaires à la gestion de ces maladies chroniques qui appellent une collaboration interprofessionnelle. La plupart des professions paramédicales et médicales sont encore dans une logique de soins aigus et on se dirige lentement vers ces nouveaux modèles.» D'autant plus que la tendance est au rationnement dans les soins infirmiers, dénonce-t-elle. «Pour lutter contre une dégradation des soins, il faut avoir au chevet du patient des personnes bien formées, y compris au niveau master.»



Ces dernières années en Suisse, les infirmières académiques ont donc fait leur apparition avec les masters mais, sur le plan général, on observe une diminution du niveau de formation: le nombre des aides soignantes et autres assistantes ou accompagnatrices de personnes âgées augmente fortement. Sabina De Geest cite les chiffres de l'Office fédéral de la statistique. Le nombre global des formations soignantes achevées a augmenté depuis 1997 (toutes formations confondues), mais on observe une diminution des infirmières diplômées, qui représentent moins de 50% du total des soignants formés en 2008. Parallèlement, on voit une augmentation rapide des assistants en soins. Elle estime que les effets de ce rationnement sur les résultats cliniques doivent être étudiés. «A l'Université de Bâle, les analyses que nous venons de terminer montrent une

association positive entre le rationnement dans les soins et la mortalité des patients. Ces résultats rendent les soins infirmiers visibles. Il ne s'agit pas d'un facteur gris qui coûte de l'argent, mais d'une force nécessaire au maintien de la qualité et à la sécurité des patients.» Et qu'en est-il de la recherche? «Nous devons éclairer les pratiques en cours, évaluer l'efficacité des soins, identifier les problèmes, apporter de nouvelles solutions. Un exemple: l'une de nos études actuellement financées par le FNS examine l'efficacité des interventions non pharmacologiques pour soulager les douleurs des prématurés. Une autre recherche a testé l'efficacité d'une intervention pour améliorer l'acceptation de la prise de médicaments contre le rejet après une transplantation. Nos étudiants en master et doctorat sont impliqués dans les différents programmes de recherche. La formation doctorale reste très sélective à nos yeux. Jusqu'à présent, à Bâle, six étudiants ont obtenu leur doctorat (PhD) et nous arrivons à un par année. Employée à l'Hôpital cantonal de Saint-Gall, l'une de nos graduées a défendu le sien l'an passé. Cette spécialiste du VIH combine pratique clinique et recherche dans une équipe interdisciplinaire.»

L'académisation rend-elle le métier plus attrayant pour les hommes? «Nous sentons à peine un frémissement parmi nos étudiants, où l'on trouve 13% d'hommes, un taux quand même supérieur à celui des écoles de base. La faiblesse des salaires n'aide pas. Il faut investir dans les conditions de travail. L'engagement de travailleurs moins qualifiés et la souffrance du personnel infirmier, fortement touché par la diminution des budgets dans les soins de santé, ne font qu'ajouter aux tensions pour le personnel et aux risques de complications pour les patients. Je suis spécialisée dans les soins liés aux transplantations cardiaques et je replonge dans la pratique durant mes congés, dans mon pays la Belgique. Je constate les pressions sur mes collègues. Dans ce contexte, je réfléchis à l'optimisation des processus et je m'oppose à des soins infirmiers qui voudraient se définir loin des médecins et de la médecine. Il faut travailler ensemble, même si chacun a son domaine de prédilection. La médecine met l'accent sur le diagnostic et la thérapie. Les soins infirmiers y contribuent, mais l'un des aspects très forts du métier correspond précisément à ces défis du futur, à savoir le soutien aux patients et à leurs proches, en particulier aux personnes vivant avec une ou plusieurs maladies chroniques. Les besoins dans ce domaine vont encore augmenter. Nous devons tous nous y investir pour le futur.»

L'académisation rend-elle le métier plus attrayant pour les hommes? «Nous sentons à peine un frémissement parmi nos étudiants, où l'on trouve 13% d'hommes, un taux quand même supérieur à celui des écoles de base. La faiblesse des salaires n'aide pas. Il faut investir dans les conditions de travail. L'engagement de travailleurs moins qualifiés et la souffrance du personnel infirmier, fortement touché par la diminution des budgets dans les soins de santé, ne font qu'ajouter aux tensions pour le personnel et aux risques de complications pour les patients. Je suis spécialisée dans les soins liés aux transplantations cardiaques et je replonge dans la pratique durant mes congés, dans mon pays la Belgique. Je constate les pressions sur mes collègues. Dans ce contexte, je réfléchis à l'optimisation des processus et je m'oppose à des soins infirmiers qui voudraient se définir loin des médecins et de la médecine. Il faut travailler ensemble, même si chacun a son domaine de prédilection. La médecine met l'accent sur le diagnostic et la thérapie. Les soins infirmiers y contribuent, mais l'un des aspects très forts du métier correspond précisément à ces défis du futur, à savoir le soutien aux patients et à leurs proches, en particulier aux personnes vivant avec une ou plusieurs maladies chroniques. Les besoins dans ce domaine vont encore augmenter. Nous devons tous nous y investir pour le futur.»

L'académisation rend-elle le métier plus attrayant pour les hommes? «Nous sentons à peine un frémissement parmi nos étudiants, où l'on trouve 13% d'hommes, un taux quand même supérieur à celui des écoles de base. La faiblesse des salaires n'aide pas. Il faut investir dans les conditions de travail. L'engagement de travailleurs moins qualifiés et la souffrance du personnel infirmier, fortement touché par la diminution des budgets dans les soins de santé, ne font qu'ajouter aux tensions pour le personnel et aux risques de complications pour les patients. Je suis spécialisée dans les soins liés aux transplantations cardiaques et je replonge dans la pratique durant mes congés, dans mon pays la Belgique. Je constate les pressions sur mes collègues. Dans ce contexte, je réfléchis à l'optimisation des processus et je m'oppose à des soins infirmiers qui voudraient se définir loin des médecins et de la médecine. Il faut travailler ensemble, même si chacun a son domaine de prédilection. La médecine met l'accent sur le diagnostic et la thérapie. Les soins infirmiers y contribuent, mais l'un des aspects très forts du métier correspond précisément à ces défis du futur, à savoir le soutien aux patients et à leurs proches, en particulier aux personnes vivant avec une ou plusieurs maladies chroniques. Les besoins dans ce domaine vont encore augmenter. Nous devons tous nous y investir pour le futur.»

Nadine Richon

Cérémonie d'ouverture des cours de la FBM, jeudi 23 septembre 2010, 17h15, auditoire César Roux, CHUV.

## SCIENCES INFIRMIÈRES EN SUISSE ROMANDE

La complexité croissante des besoins en soins de la population, la pénurie de professionnels et la maîtrise des coûts de la santé ont incité les milieux académiques et cliniques romands à s'unir pour développer les sciences infirmières. L'Institut universitaire de formation et de recherche en soins (IUFRS) a été créé avec pour mission centrale de mettre en place des formations supérieures pour les infirmières et infirmiers.

Le Master ès sciences en sciences infirmières existe ainsi depuis septembre 2009. Proposé conjointement par l'UNIL et la HES-50, il ouvre la voie à la «pratique infirmière avancée» en Suisse romande. Les futurs diplômés pourront travailler comme «infirmiers cliniciens spécialisés». A ce jour, 35 étudiants sont inscrits à ce programme.

Les professionnels infirmiers peuvent également poursuivre des études doctorales au sein de la Faculté de biologie et de médecine de l'UNIL depuis 2008. Huit personnes effectuent en ce moment leur doctorat en sciences infirmières.

Les recherches menées dans le cadre du master et du doctorat explorent trois domaines prioritaires: le vieillissement de la population, la santé mentale et les situations critiques de soins. Réalisées en collaboration avec les milieux concernés, elles ont pour objectif le développement des connaissances infirmières afin de renouveler les pratiques sur des bases scientifiques.

Plus d'information:  
[www.unil.ch/sciences-infirmieres](http://www.unil.ch/sciences-infirmieres)

# LA COLLECTE INTRUSIVE D'INFORMATIONS DÉPLAÎT

Une thèse démontre que l'utilisation de méthodes intrusives pour collecter des données personnelles met en péril les relations entre entreprises et consommateurs. D'après Marco Lalos, la satisfaction, la fidélité et l'attachement des consommateurs à la firme s'éroderaient significativement. Aperçu des résultats.

«**G**rande nouveauté! Le magasin dans lequel vous faites vos courses habituellement a adopté une technologie de pointe: la puce radio-identifiée RFID remplace tous les codes-barres. Un portique scanne le contenu de votre chariot en une seconde et envoie automatiquement les commandes pour ravi-

nière positive, neutre ou négative. Autre fait intéressant: la proposition d'une éventuelle compensation produit des effets positifs en cas de communication impartiale. «Chez les personnes à bas revenu, les étudiants par exemple, l'intrusion des puces RFID est mieux acceptée en échange d'un rabais ou d'un cadeau.» Une tendance qui ne se re-

ment, ce n'est qu'au niveau de la confiance que l'influence des deux variables n'est pas très significative», précise le chercheur.

## Une communication honnête

Pour livrer un tour d'horizon complet de la question, Marco Lalos s'est intéressé à la manière d'informer les clients de l'utilisation de ces méthodes intrusives. Sur ce point, il est catégorique: une entreprise qui cautionne la technologie RFID n'a pas intérêt à en cacher les aspects négatifs à ses acheteurs. D'après les scénarios élaborés par le chercheur, les clients sont intransigeants. Qu'il s'agisse du niveau de confiance ou de la fidélité au commerce. Si les consommateurs apprennent l'utilisation de ces méthodes intrusives par les médias, l'atteinte aux relations entre les deux parties est conséquente. Dans le cas d'une communication précise et ouverte qui émane de l'entreprise, la baisse du niveau de confiance et de loyauté n'est pas significative. C'est donc l'option à privilégier pour les commerçants qui songent à intégrer la technologie RFID. «Une communication honnête est fondamentale pour construire une solide relation entre l'entreprise et le consommateur», conclut Marco Lalos.

Si la technologie RFID fait aujourd'hui grand bruit aux Etats-Unis, où les supermarchés Wal-Mart viennent d'annoncer leur intention d'installer des puces sur tous leurs articles textiles, elles ne sont utilisées en Suisse que pour des abonnements de ski, des billets de concert, etc. L'introduction du RFID sur les produits de consommation courante ne manquera pas de créer d'interminables débats entre défenseurs et détracteurs. Une solution pourrait toutefois se profiler: la désactivation de la puce après l'achat permettrait de garantir la protection des données personnelles.

Aurélie Despont

«Consumer attitudes toward personal data collection practices perceived to be insidious: The Intrusiveness - Privacy dyad», thèse de doctorat de Marco Lalos (sous dir. de Ghislaine Cestre), 2010.



Les puces RFID pourraient bientôt remplacer les codes-barres sur tous les produits de consommation courante.

tailler les rayons du magasin.» Une situation futuriste que Marco Lalos a présentée à 150 étudiants pour évaluer leurs réactions face à l'utilisation de technologies intrusives pour collecter des données personnelles. L'ex-doctorant de la Faculté des hautes études commerciales (HEC) reste prudent face à cette technique qui relève encore de la fiction, mais qui pourrait bientôt être implantée sur le marché. «Malgré tous les bénéfices que présentent les puces RFID au niveau financier, pour faciliter les inventaires et pour savoir d'où vient le produit, il s'agit également d'un moyen insidieux pour pister le comportement des consommateurs.»

## Des puces espionnes

Si la puce permet de suivre au mètre près le produit tout au long de la chaîne de production, il est aussi possible de savoir à l'insu du consommateur qui prend le produit où, quand et entre quels articles il a hésité. «Les personnes interrogées dans le cadre de mon travail considèrent que les puces RFID sont plus intrusives que la surveillance vidéo ou les cartes de fidélité des grands magasins», explique Marco Lalos. Peu importe si la nouvelle technologie est présentée de ma-

trouve pas chez les personnes au revenu plus élevé. «Elles ne sont pas prêtes à sacrifier leur vie privée pour de l'argent.»

## Une baisse de la satisfaction

Un deuxième sondage similaire permet au doctorant de confirmer que les méthodes intrusives affectent les relations avec l'entreprise. «Contre une compensation, le niveau de fidélité à l'enseigne ne change presque pas, précise Marco Lalos. Par contre, sans contrepartie, la loyauté baisse significativement.» Donc, sans bonus en échange, les clients hésitent davantage à recommander le magasin ou à y revenir faire leurs achats. La nouveauté dans la démarche de Marco Lalos est de s'intéresser non seulement au contenu des données récoltées, mais également à la manière dont les informations sont collectées. Une démarche qui lui a permis de mesurer plus précisément les incidences des atteintes intrusives à la vie privée sur les attitudes du consommateur. D'après les résultats obtenus par l'ex-doctorant de la Faculté des HEC, la combinaison de ces deux indicateurs accentue encore la baisse du niveau de satisfaction, de fidélité et d'attachement du consommateur. «Etonnam-



# mémento

l'université de lausanne au jour le jour

© Photos.com



## Journalisme et littérature : un subtil jeu d'influence

Balzac, Dumas, Hugo et Sue doivent leur célébrité aux romans-feuilletons. Ecrire pour la presse a-t-il influencé leurs récits ? Deux conférences font le point le 1<sup>er</sup> octobre.

On l'appelait «le feuilleton». Il paraissait en pleine page du journal ou à la suite des actualités régionales et politiques du moment. Publiées sous la forme d'extraits, ces fictions fidélisaient les lecteurs et traitaient souvent de phénomènes sociaux contemporains. Des écrivains majeurs du XIX<sup>e</sup> siècle, à l'exemple de Balzac et Victor Hugo, y ont trouvé la consécration.

Le 1<sup>er</sup> octobre, Marie-Eve Thérenty, professeure à l'Université Paul Valéry de Montpellier III, reviendra sur la naissance du roman-feuilleton. Son exposé décodera l'émergence de la figure de l'écrivain-journaliste et expliquera le système économique qui régissait la production littéraire de l'époque. Un sujet qui emportera l'auditoire loin de l'image romantique de l'écrivain détaché des préoccupations matérielles.

Les littéraires ne s'intéresseraient que depuis une vingtaine d'années au processus créatif induit par l'écriture en épisodes. Le roman-feuilleton a pourtant eu une influence majeure sur la littérature: «Le support du journal

a formaté les romans, en introduisant des contraintes esthétiques précises et un rapport nouveau à la réalité contemporaine qu'ils décrivaient», explique Marta Caraion, maître d'enseignement et de recherche en section de français chargée de la conférence.

L'exposé de Marie-Eve Thérenty sera suivi par une conférence de Corinne Seminadayar-Perin, également professeure à l'Université Paul Valéry de Montpellier III. La chercheuse s'intéressera pour sa part à la période de prestige de l'écriture journalistique (1836-1880). Elle rappellera que la presse était alors principalement entre les mains d'écrivains et que, tout en créant un nouveau dispositif de communication, elle réinventait la rhétorique classique.

Les conférences ont lieu dans le cadre de la formation doctorale interdisciplinaire. Elles sont ouvertes à tous.

*Sandrine Perroud*

**Prochaine parution  
du memento  
lundi 11 octobre 2010**

« Relations entre presse et littérature au XIX<sup>e</sup> siècle »,  
1<sup>er</sup> octobre, 13h15-16h, château de Dorigny, salle 106.  
Rens. [marta.caraion@unil.ch](mailto:marta.caraion@unil.ch) et [www.unil.ch/fdi](http://www.unil.ch/fdi)

CONGRÈS, LECTURES, CONFÉRENCES . . . . .

**ARTS ET LITTÉRATURE**

**MERCREDI 15 SEPTEMBRE**

LETTRES  
15H15



Le prime traduzioni in lingua italiana (1727) ed inglese (1729) di: *histoires ou contes du temps passé*. Avec des *Moralitez* di Charles Perrault. *Analisi ed edizione critica*, soutenance de thèse, Tiziano Angelo Leonardi, Faculté des lettres.

Anthropole, 3021

**VENDREDI 17 SEPTEMBRE**

BCU  
17H

Mon utopie. Atelier d'écriture express! Emmanuelle Pireyre. Inscriptions ouvertes.

Palais de Rumine

**VENDREDI 24 SEPTEMBRE**

LETTRES  
11H

Traduction et lectorat en Suisse: une collaboration fructueuse? symposium.

Castelgrande, Bellinzona

**SAMEDI 25 SEPTEMBRE**

LETTRES  
10H30

Fabio Morábito et Stefano Strazza-bosco, lecture.

Palazzo Civico, Bellinzona

**MERCREDI 29 SEPTEMBRE**

LETTRES  
19H00

Mario Bellatin et André Gabastou, lecture.

Lausanne, Librairie Payot

**VENDREDI 1 OCTOBRE**

LETTRES  
13H15

Relations entre presse et littérature au XIX<sup>e</sup> siècle, deux conférences.

Château de Dorigny, 106

Rens: tél. 021 692 29 46

marta.caraion@unil.ch

Voir article en page 9

BCU  
19H

La décroissance: utopie du XXI<sup>e</sup> siècle? Table ronde avec Paul Ariès (politologue), Bertrand Méheust (sociologue) et Dominique Bourg (philosophe, UNIL), animée par Romain Felli (politologue, UNIL).

EPFL, Rolex Learning Center

**JEUDI 7 OCTOBRE**

BCU  
19H

« Comment faire disparaître la terre? » d'Emmanuelle Pireyre, lecture par la Cie Marielle Pinsard et rencontre avec l'auteur.

Palais de Rumine, atelier du 6e

**BIOLOGIE**

**LUNDI 13 SEPTEMBRE**

BIOLOGIE ET MÉDECINE  
12H15

Genetic analysis of circadian clocks in mammals, séminaire CIG, Dr Joseph S. Takahashi, UT Southwestern Medical Center, Dallas, USA.

Génopode, auditorium B

**JEUDI 16 SEPTEMBRE**

BIOLOGIE ET MÉDECINE  
12H15

Phenotypic alterations of insulin-secreting pancreatic beta cells by extreme glucose concentrations, séminaire, Dr Jean-Christophe Jonas, Faculté de médecine, Université catholique de Louvain, Belgique.

Bugnon 7, Dpt. de physiologie, salle de séminaires, niveau 6

Rens: tél. 021 692 51 23

christian.widmann@unil.ch

**VENDREDI 24 SEPTEMBRE**

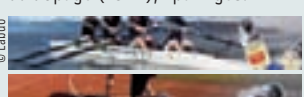
BIOLOGIE ET MÉDECINE  
12H15

Regulation of immune responses by dendritic cell survival, Dr Franca Ronchese-Malaghan, Institute of Medical Research, Wellington, New Zealand.

Biochimie, salle B305

BIOLOGIE ET MÉDECINE  
12H15

Les analyses de dopage dans le sport: de la chimie à la physiologie, séminaire, Dr Martial Saugy, directeur, Laboratoire suisse d'analyse du dopage (LSAD), Epalinges.



© Labido

Bugnon 7, salle de sémin., niveau 6

Rens: tél. 021 692 55 69

philippe.schneider@unil.ch

**LUNDI 27 SEPTEMBRE**

BIOLOGIE ET MÉDECINE  
12H15

Circadian regulatory mechanisms in flies and mice, séminaire CIG, Dr Michael Rosbash, Brandeis University, USA.

Génopode, auditorium B

BIOLOGIE ET MÉDECINE  
17H00

Mechanisms controlling the migration of cortical interneurons, séminaire de neurosciences, prof. Oscar Marín, Instituto de Neurociencias CSIC & Universidad Miguel Hernández, Alicante, Espagne.

DBCM, Bugnon 9, grand auditorio

Rens: cecile.lebrand@unil.ch

**MERCREDI 29 SEPTEMBRE**

BIOLOGIE ET MÉDECINE  
12H15

AlphaScreen, a versatile technology to detect and measure small to large biological molecules and complex interactions, séminaire, Dr Véronique Berchet, Perkin-Elmer.

Epalinges, Biochimie, salle B305

Rens: pascal.schneider@unil.ch

**LUNDI 4 OCTOBRE**

BIOLOGIE ET MÉDECINE  
17H

The visual ethology of fruit flies, séminaire, Dr Michael Dickinson, Californian Institute of Technology.

Biophore, auditorium

**MERCREDI 6 OCTOBRE**

BIOLOGIE ET MÉDECINE  
12H15

Drug discovery & development perspectives in industrial natural product research, séminaire, Dr Franck Petersen, Novartis Institutes for Biomedical Research, Suisse.

Bugnon 27, salle de séminaire 105,

1<sup>er</sup> étage

Rens: olivier.staub@unil.ch

**JEUDI 7 OCTOBRE**

BIOLOGIE ET MÉDECINE  
12H15

The Role of the v-ATPase in neuronal vesicle trafficking, séminaire, Dr Peter Robin Hiesinger, UT Southwestern Medical Center, Dallas, Texas.

Epalinges, biochimie, B305

Rens: andreas.mayer@unil.ch

**DROIT**

**MERCREDI 15 SEPTEMBRE**

DROIT ET SCIENCES CRIMINELLES  
13H30

Le droit des obligations, demi-journée d'étude, organisée par le CEDIDAC.

Internef, auditoire 263

**ECONOMIE**

**LUNDI 4 OCTOBRE**

CONNAISSANCE 3  
14H30

La Banque nationale dans la crise financière, conférence, Jean-Pierre Roth.

Lausanne, Cinéma Capitole, av. du Théâtre

**HISTOIRE**

**JEUDI 30 SEPTEMBRE**

CONNAISSANCE 3  
19H30

Les années Schwarzenbach, la première vision est prévue jeudi 30 septembre. Un dossier pédagogique accompagnera ce film documentaire. Il sera gratuitement mis à disposition des enseignants ou des groupes qui souhaitent organiser une projection dès la rentrée scolaire prochaine.

Salle de spectacles de la Ville de

Renens, rue de Lausanne 37

**RELIGION**

**24 ET 25 SEPTEMBRE**

THÉOLOGIE ET SCIENCES  
DES RELIGIONS  
9H

Religion et prison, dans le cadre de la recherche « Enjeux sociologiques de la pluralisation religieuse dans les prisons suisses » (PNR 58), colloque international se déroulera à l'Université de Lausanne les vendredi 24 et samedi 25 septembre 2010. La participation à ce colloque est ouverte et gratuite. Les conférences se tiendront en anglais et en français (sans traduction).

Amphimax

Rens: tél. 0049 251 323 88 12

ibecchi@eesp.ch

publicité

**WHAT DOES SUCCESS SOUND LIKE?**

Teamwork. Technical expertise. Diversity. That's what success sounds like at Dell. With our talented staff and industry-leading technology, we provide an exceptional experience for both our customers and our employees.

Join us, and you'll work in a dynamic environment with other talented, ambitious people. And you'll get everything you need to push your personal career goals even higher.

Like what you hear? Check out our career opportunities, and discover just how bright your future can be.

**TO HEAR MORE, VISIT [DELL.CH/Careers](http://DELL.CH/Careers)**

Workforce diversity is an essential part of Dell's commitment to quality and to the future. We encourage you to apply, what-ever your race, gender, color, religion, national origin, age, disability, marital status, sexual orientation, or veteran status. Dell and the Dell logo are trademarks of Dell Inc.

**JEUDI 30 SEPTEMBRE**

**THÉOLOGIE ET SCIENCES  
DES RELIGIONS  
14H**

Evangelies de l'enfance: récits et identités. L'Institut romand des sciences bibliques, soutenu par la CUSO, organise un programme de recherche sur les Evangelies canoniques et apocryphes de l'enfance de Jésus, avec de nombreux spécialistes internationaux. Une session à Lausanne (30.9-2.10), une à Genève (5-6.2010) et une à Fribourg (3-4.2010).

Amphipôle, 414  
Rens: tél. 021 692 27 14  
claire.clivaz@unil.ch

**THÉOLOGIE ET SCIENCES  
DES RELIGIONS  
18H30**

Quoi de neuf sur les Evangelies de l'enfance? conférence grand public sur les recherches récentes à propos des Evangelies de l'enfance, par Régis Burnet, EPHE, Paris.

Anthropole, 2064  
Rens: tél. 021 692 27 14  
claire.clivaz@unil.ch

**SANTÉ**

**MARDI 14 SEPTEMBRE**

**BIOLOGIE ET DE MÉDECINE  
8H15**

Journées lausannoises en nutrition clinique, cours de base organisé par la nutrition clinique du CHUV, sous l'égide de la SSNC, Pauline Coti Bertrand.

CHUV, auditoire Mathias Mayor

**BIOLOGIE ET MÉDECINE  
18H00**

Le point sur la sclérose en plaques, les douleurs neuropathiques et la maladie d'Alzheimer: questions et réponses, conférence de neurologie, composée de brefs exposés scientifiques, s'adresse aux patients, à leurs familles et au public intéressé, animé par Judith Mayencourt.

Amphimax, 351

**MERCREDI 15 SEPTEMBRE**

**BIOLOGIE ET MÉDECINE  
17H**

Preclinical Investigations of responses and evasive resistance to anti-angiogenic therapies, colloque, Douglas Hanahan.

CHUV, auditoire Tissot

**JEUDI 16 SEPTEMBRE**

**BIOLOGIE ET MÉDECINE  
7H30**

Tétraparésie acquise aux soins intensifs, colloque de spécialité de médecine intensive, Luis Alberto Urbano.

CHUV, salle de séminaire 4

**BIOLOGIE ET MÉDECINE  
12H15**

«Unnatural Causes» de Larry Adelman - «Bad Sugar» (4<sup>e</sup> épisode). Le diabète dans deux tribus d'Amérindiens, Juan Ruiz.

Bugnon 44, auditoire Jéquier Doge

**MERCREDI 22 SEPTEMBRE**

**BIOLOGIE ET MÉDECINE  
17H**

Oxidative stress, neurodevelopment and psychosis: genetic susceptibility, pathophysiology and therapy, colloque, Kim Do, Centre de neurosciences psychiatriques.

CHUV, auditoire Tissot

**JEUDI 23 SEPTEMBRE**

**BIOLOGIE ET MÉDECINE  
7H30**

Traitement de l'hypertension intracrânienne, colloque de spécialité de médecine intensive, Mauro Oddo.

CHUV, salle de séminaire 4

**BIOLOGIE ET MÉDECINE  
14H**

Traitements pharmaco-chirurgicaux des pathologies vitréo-rétiniennes, conférence, Dr T. Wolfensberger, PD, MER, Dr E. Bovey, PD, MER.

Hôpital ophtalmique Jules-Gonin, auditoire  
Rens: tél. 021 626 80 59  
paola.caputo@fa2.ch

**BIOLOGIE ET MÉDECINE  
14H**

Maladies chroniques - Prise en charge des maladies chroniques, colloque, Stéphanie Lauvergeon, Isabelle Peytremann Bridevaux, Philippe Hirsiger, Service de la santé publique du canton de Vaud, Prof. Thomas Rosemann, Institut de médecine de famille, Zurich.

Hôpital orthopédique, auditoire  
Placide Nicod

**BIOLOGIE ET MÉDECINE  
17H**

Solutions de reprise pour échecs de six chirurgies typiques du pied et de la cheville, conférences dans le cadre du programme de formation du Service d'orthopédie et de traumatologie. Scarf and acquired flat-foot, Dr Christian Sommer, Lucerne. Fractures-luxations du Lisfranc et fractures du calcanéus, Dr Mathieu Assal, Genève. Chevron et prothèse totale de cheville, Dr Xavier Crevoisier, Lausanne.

CHUV, auditoire Mathias Mayor

**BIOLOGIE ET MÉDECINE  
17H15**

Le système de santé de demain: sommes-nous prêts? L'avenir académique des sciences infirmières et les nouvelles professions de la santé, conférence dans le cadre de la cérémonie d'ouverture des cours de la FBM, prof. Sabina de Geest, directrice de l'Institut des sciences infirmières, Faculté de médecine, Uni Bâle.

CHUV, auditoire César Roux

**MERCREDI 29 SEPTEMBRE**

**BIOLOGIE ET MÉDECINE  
17H**

Brain infiltration of leucocytes modulates epileptogenesis in a mouse model of temporal lobe epilepsy, colloque, Jean-Marc Fritschy, Uni Zurich.

CHUV, auditoire Tissot

**JEUDI 30 SEPTEMBRE**

**BIOLOGIE ET MÉDECINE  
7H30**

Mon patient est-il un donneur d'organes marginal? colloque de spécialité de médecine intensive, Jean-Pierre Revelly.

CHUV, salle de séminaire 4

**MERCREDI 6 OCTOBRE**

**BIOLOGIE ET MÉDECINE  
17H**

Contrôle neuroendocrinien de la reproduction: du neurone à GnRH au patient, colloque, François Pralong.

CHUV, auditoire Tissot

**SOCIÉTÉ**

**14 ET 15 SEPTEMBRE**

**UNIL, SOC  
8H30**

A vos marques! cours d'introduction aux études universitaires organisés par le Service d'orientation et conseil (SOC)

Amphimax, auditoire E. Hamburger  
Rens: tél. 021 692 21 30  
www.unil.ch/soc

**VENDREDI 17 SEPTEMBRE**



seanbings © iStockphoto

**UNIL, SOC  
10H00**

Journée d'accueil des nouveaux étudiants, organisée par le Service d'orientation et conseil (SOC)

Rens: tél. 021 692 21 30  
programme complet de cette journée:  
www.unil.ch/soc

**DU 6 AU 7 OCTOBRE**

**UNIL, IDHEAP  
8H45**

Regards croisés sur les pauvretés, colloque des 6 et 7 octobre 2010.

Programme complet:  
http://www.unil.ch/ssp  
Voir article en page 16

**FACULTÉ DE DROIT  
ET DES SCIENCES CRIMINELLES**

Mardi 21 septembre | 17h15  
Internef | auditoire Juste Oliver, 273  
Vincent Martenet, Président de la Commission de la concurrence  
«Les buts du droit de la concurrence»

**FACULTÉ DES GÉOSCIENCES  
ET DE L'ENVIRONNEMENT**

Mardi 21 septembre | 11h15  
Amphipôle | auditoire D  
Stefan Schmalholz, Professeur à l'UNIL  
«The Dynamic Earth»

**FACULTÉ DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES**

Mardi 21 septembre | 17h  
Anthropole | auditoire 1031  
Dominique Biedermann, Directeur de la Fondation Ethos  
«Bonne gouvernance et responsabilité sociale:  
Les clés pour un management responsable»

**L'UNIL  
ouvre son  
année académique**

**FACULTÉ DES LETTRES**

Mercredi 22 septembre | 17h15  
Anthropole | auditoire 1031  
Anne Cueno, écrivain et journaliste  
«Raconter l'Histoire»

**FACULTÉ DE BIOLOGIE ET DE MÉDECINE**

Jeudi 23 septembre | 17h15  
CHUV | auditoire César Roux  
Sabina De Geest, Directrice de l'Institut des sciences infirmières de la Faculté de médecine de l'Université de Bâle  
«Le système de santé de demain: sommes-nous prêts?»

**FACULTÉ DES SCIENCES SOCIALES  
ET POLITIQUES**

Jeudi 23 septembre | 17h15  
Anthropole | auditoire 1129  
Dario Spini, Professeur à l'UNIL  
«Parcours de victimisation en Ex-Yougoslavie et représentations sociales de la justice»

**FACULTÉ DE THÉOLOGIE  
ET DE SCIENCES DES RELIGIONS**

Vendredi 24 septembre | 17h15  
Anthropole | auditoire 1129  
Monika Salzbrunn, Professeur à l'UNIL  
«Comprendre les appartenances religieuses des migrants.  
Nouvelles approches par l'analyse de l'événement»

www.unil.ch

AGENDA CULTUREL .....

GRANGE DE DORIGNY



Affaires culturelles UNIL - Rens: tél. 021 692 21 12  
Réservations: tél. 021 692 21 24 - [culture@unil.ch](mailto:culture@unil.ch)  
[www.grangededorigny.ch](http://www.grangededorigny.ch) - accès chaise roulante

Prix étudiants: 10 fr.  
Prix collaborateurs UNIL: 15 fr.  
Plein tarif: 20 fr.  
Et à la Grange, c'est trois entrées pour le prix de deux,  
en partenariat avec les Librairies Basta!

« MOLLY À VÉLO »

du 27 octobre au 6 novembre 2010  
ma-je-sa à 19h; me et ve à 20h30; di à 17h

De Geneviève Damas (Editions Lansman)  
Par l'Odieuse compagnie  
Mise en scène: Yann Mercanton  
Avec: Valérie Bovet

«Molly à vélo» met en scène sous forme de monologue le destin extraordinaire de Molly, pétillante adolescente de 15 ans qui a ce petit supplément d'âme et cette inaltérable aptitude au bonheur.  
Un spectacle tout public.

Autour du spectacle:  
Répétitions ouvertes au public:  
16, 23 et 30 septembre,  
6 et 13 octobre de 10h à 13h

Conférence «Pédaler à pieds nus» par le professeur Gianni Haver: mercredi 27 octobre à 18h à la salle de théorie de la salle omnisports 1 - UNIL et jeudi 4 novembre à 20h30 au foyer de la Grange de Dorigny

Exposition «Attention les vélos!»  
du 1<sup>er</sup> septembre au 6 novembre à la salle omnisports 2, UNIL



ESPACE DES INVENTIONS

Vallée de la jeunesse, entrée libre  
tél. 021 315 68 80  
[www.espace-des-inventions.ch](http://www.espace-des-inventions.ch)

« PAIN, SCIENCE & CHOCOLAT »

Conférences scientifiques. Conseillé dès 10 ans.  
Les dimanches 29 août et les 5, 12, 19 septembre 2010.



PETITES ANNONCES

Suite au remplacement de mobilier de la salle Herbet, un certain nombre de **fauteuils sont en vente à la direction de l'UNIL**. Les personnes intéressées peuvent s'adresser à Mme Anna Regazzoni, ([Anna.Regazzoni@unil.ch](mailto:Anna.Regazzoni@unil.ch)).

\*\*\*\*\*

**Cherchons appartement** ou grand studio meublé du 1<sup>er</sup> novembre 2010 au 31 mai 2011 pour deux personnes (professeur mexicain invité à l'UNIL et son épouse), Lausanne et environs. Prix raisonnable. Merci de contacter: Dorette Weissbrodt, Relations internationales, tél. 021 692 20 07.

PROGRAMME TANDEM

La rentrée approche et avec elle l'occasion de prolonger le voyage et le plaisir de la découverte en pratiquant une ou plusieurs langues étrangères tout près de chez vous avec des locuteurs de langue maternelle, ou à distance via internet.

Voyages, programme d'échange, vacances, travail, stage... les motivations sont diverses de pratiquer une langue étrangère.

Le programme TANDEM vous offre la possibilité de vous mettre en contact avec une personne parlant la langue que vous avez choisie et qui désire pratiquer la vôtre. Votre engagement: vous rencontrer régulièrement pour vous enseigner mutuellement votre langue première. Pour les francophones, il s'agit d'une occasion de découvrir d'autres pays, d'autres habitudes.



©Alice Monaz

Pour les partenaires non francophones, communiquer «en tandem» permet de s'intégrer en douceur en découvrant les particularités de la Suisse romande - ou d'un autre pays francophone. Les deux partenaires élaborent un programme d'apprentissage en se basant sur leurs propres objectifs.

Vous avez envie d'en savoir plus?

Séance d'information:  
mercredi 6 octobre 2010 (tandems franco-allemands et franco-anglais)  
mercredi 13 octobre 2010 (toutes les autres langues et combinaisons de langues)  
à 18h à l'Anthropole, auditoire 1031  
Consultez le site: [http://www.unil.ch/acces/page36431\\_fr.html](http://www.unil.ch/acces/page36431_fr.html).  
Gratuits et ouverts à toutes les langues et combinaisons de langues.

CHUV

Hall principal du CHUV \_ Tous les jours de 8h à 20h \_ Rens: tél. 021 314 18 17 \_ [caroline-de-watteville@chuv.ch](mailto:caroline-de-watteville@chuv.ch)

DOUBLE VUE

Photographies de Denis Corminbœuf. Cameraman et réalisateur de films documentaires, c'est ici en tant que photographe que Denis Corminbœuf parle de Lausanne, sa ville d'élection

- et «en sourcier de l'âme des quartiers» (Gilbert Salem). Par une simple juxtaposition de deux prises de vues simultanées d'un même site, avec effet de zoom ou selon une perspective modifiée, Denis Corminbœuf introduit un déplacement qui évoque autant la mobilité du regard que la labilité des lieux revisités en pensée.  
Vernissage le 1<sup>er</sup> septembre à 18h  
Du 2 septembre au 7 octobre 2010



©Denis Corminbœuf

## MIEUX COMPRENDRE LA FRANCOPHONIE

D'où vient la notion de francophonie ? Les réflexions de la professeure Gabrielle Parker, invitée du Cours public du 6 octobre.

**G**abrielle Parker a enseigné près de trente ans le français à la Middlesex University de Londres. Aujourd'hui honorée du titre de «professeure émérite», elle poursuit ses recherches dans son domaine de prédilection : les enjeux politiques des langues. Elle sera l'invitée du Cours public de l'Université de Lausanne le 6 octobre. Cette soirée compte rappeler l'histoire de la notion de «francophonie» et le rôle de son organisation politique. Une introduction au Sommet mondial, prévu les 23 et 24 octobre à Montreux. Entretien.



### Quel fut le premier sens de «francophonie» ?

**Gabrielle Parker:** Le mot apparaît en 1876 sous la plume du géographe Onésime Reclus. Il invente alors aussi son concept, dès le départ assez impérialiste et conquérant. Pour lui, la «francophonie» désigne «les hommes parmi lesquels le français règne» - ou règnera, puisqu'il envisage l'avenir dans les colonies conquises par la France... où le français ne règne en réalité pas.

### Comment évolue ensuite son usage ?

Il tombe en désuétude pendant des années. Il est réanimé en 1962 par un numéro spécial de la revue française *Esprit* dans lequel l'écrivain et premier président du Sénégal Léopold Sédar Senghor donne une définition de la francophonie quelque peu mystique : «un humanisme intégral qui se tisse autour de la terre».

### N'est-ce pas surprenant que ce retour survienne en pleine décolonisation ?

C'est un paradoxe explicable. Il ne faut pas oublier que Senghor n'était pas seulement animé par un idéal. C'était aussi un homme politique réaliste qui, avec d'autres hommes d'Etat de pays récemment indépendants, cherchait à créer des alliances et une zone d'influence en s'assurant le soutien de la France. En tant qu'organisation internationale, la francophonie devait être l'instrument de ce projet. En 1970 naît ainsi l'Agence de coopération culturelle et technique, qui deviendra en 2002 l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) (*en charge du Sommet des 23 et 24 octobre, ndlr*).

*Autrement dit, les cours publics de l'UNIL, La francophonie, ça vous parle ?*

Mercredi 6 octobre 2010, 18h-20h, Amphimax, salle 351. Rens : [www.unil.ch/courspublic](http://www.unil.ch/courspublic)

Autres rendez-vous : les 13 et 20 octobre.

### Que désigne la francophonie aujourd'hui ?

Il faut distinguer la «francophonie» de la «Francophonie» avec majuscule. Le premier terme renvoie à quelque chose d'objectif : les gens s'exprimant en français. Un ensemble disparate qui s'apparente à un archipel, qui évite les notions de centre, d'autorité et de pouvoir. Le second terme est celui de l'OIF et désigne une organisation politique qui va entraîner des objections et des critiques, mais aussi un engagement de ses pays membres. Cette Francophonie renvoie à une centralité. Le fait que le siège de l'organisation soit à Paris est ainsi un symbole important. Cela fait penser qu'elle est encore au service des grandes puissances occidentales.

### L'OIF s'engage pourtant envers la paix, la solidarité et l'éducation des pays pauvres...

Ses valeurs, sa charte et son programme sont tout à fait louables. C'est le poids trop important de certains pays membres, tels la France et le Québec, qui fait l'objet de critiques. Cette répartition inégale est parfois qualifiée de néocolonialisme.

### Le but de cette organisation ne viserait donc qu'à reconquérir un «paradis perdu» ?

Non, elle n'a pas la nostalgie de l'empire français. Mais le désir d'influence perdure. Il s'agit en outre de se défendre contre la suprématie d'une langue : l'anglais. C'est l'un des chevaux de bataille assumés de l'OIF. Mais sous le couvert de la défense du plurilinguisme, les enjeux sont en réalité géopolitiques et économiques.

### Quelle place occupe la littérature francophone dans ces débats politiques ?

Elle est souvent embrigadée dans le combat de la Francophonie. Tout auteur écrivant en français est censé la défendre et l'illustrer. Mais qui sont les écrivains francophones ? Il semblerait que les œuvres d'écrivains à succès occidentaux (belges, canadiens, suisses...) participent de la littérature dite «française», alors que les écrivains venus d'ailleurs demeurent «francophones». En mars 2007, 44 écrivains qui souhaitaient se détacher d'un centre autodésigné ont rédigé le manifeste «Pour une littérature-monde en français», publié par *Le Monde*. Leur dénonciation de la Francophonie n'a pas été appréciée. Le débat littérature-Francophonie reste d'actualité.

*Propos recueillis par Sandrine Perroud*

## Critique cinéma

Par Nadine Richon

### LE ROSE ET LE NOIR

Pas un grand mais un joli film de Stephen Frears, d'après un livre illustré de Posy Simmonds.

Deux films à signaler, l'un rose, signé Stephen Frears et intitulé *Tamara Drewe*, l'autre noir, signé Michael Winterbottom et intitulé *The Killer inside me*.

D'abord Tamara, la fille au nez refait qui débarque de London dans un village paumé où des écrivains se réunissent pour trouver l'inspiration dans un hôtel tenu par un couple, Nicholas, auteur vedette d'une série policière, et son épouse Beth. Le cinéaste est fidèle à la dessinatrice de ce roman illustré (*graphic novel*) mais, même en ignorant le récit initial, on peut se laisser charmer par cette atmosphère : paysage bucolique, animaux de la ferme, fille de la ville (sexy Tamara) et gars du village, adolescentes paumées (à personne, les petites Anglaises) et rock star de passage, écrivain grand public et intellectuel coincé, quinquagénaire en crise (Beth, l'épouse modèle) et journaliste ambitieuse (Tamara, incarnée par Gemma Arterton)...



Ce conte moral épingle les travers actuels, la suffisance des vedettes et la bêtise des fans, l'idiotie de la presse people, l'ennui d'une jeunesse défavorisée, les petites lâchetés plutôt masculines et les grosses angoisses plutôt féminines. **Tout cela se termine bien, surtout pour les femmes**, et encore mieux que dans le livre, comme si le cinéaste avait poussé jusqu'au bout la logique de la dessinatrice, faisant payer le prix fort au mari volage et donnant à son épouse l'espoir d'une autre vie bien méritée. Même l'ado la plus paumée s'en tire, Frears faisant là encore, souffler un petit vent d'optimisme sur les figures féminines créées par la dessinatrice.

Mine de rien, c'est une réflexion sur le temps, qui donne à chacun sa petite chance, l'occasion de sortir la tête de l'eau, même un instant, de trouver sa voie, même étroite : le lâche peut se profiler, le looser aussi, la fille moche d'hier est la beauté du futur, la bêtise circule d'une personne à l'autre, et qui semble nul aujourd'hui sera peut-être malin demain.

Rien d'optimiste dans *The Killer inside me*, film noir avec Casey Affleck dans un rôle hallucinant d'abuseur coupé de ses émotions. Cette brute née d'une enfance brisée vit sous l'identité d'un policier apprécié de tous dans un environnement américain d'une hypocrisie consommée où, sous les apparences de la bienséance, couve une violence qui finit toujours par éclater.

©pathefilms

# « LA RESPONSABILITÉ EST UN SAC À DOS QUI NE VOUS

Reconduit par le Conseil d'Etat, Dominique Arlettaz entamera en septembre 2011 un second mandat de cinq ans à la tête de l'UNIL. Du développement du campus, en passant par l'organisation des études et le projet MEDUNIL, les défis ne manquent pas pour un recteur apprécié pour son sens du dialogue et sa transparence.

«**Y**ou are the right man at the right place». Adressés à Dominique Arlettaz, ces mots ont été prononcés en juin dernier par Anne-Catherine Lyon lors de la cérémonie du Dies academicus. La conseillère d'Etat en a profité pour annoncer la reconduction du mandat du recteur de l'UNIL pour les années 2011-2016. Une nouvelle attendue et saluée, tant l'homme fait l'unanimité au sein de l'UNIL. Mais aussi auprès des autorités politiques et des milieux académiques. Interview sous forme de bilan et de perspectives.

**Sur le plan de l'enseignement et de la recherche, quel bilan tirez-vous de ces quatre années passées à la tête de l'UNIL ?**

**Dominique Arlettaz :** Nous avons fait beaucoup d'efforts pour améliorer l'encadrement. Nous avons notamment soutenu financièrement des secteurs particuliers tels le cinéma, les sciences du sport, les études genre et l'Ecole des sciences criminelles. Côté recherche, nous avons offert un appui particulier aux jeunes chercheurs, en augmentant les formations doctorales et en leur donnant de bonnes conditions pour obtenir des fonds de recherche au Fonds national suisse (FNS) et des fonds européens. Le résultat : entre 2007 et 2008, le montant des subsides du FNS octroyés à l'UNIL a doublé !

**Dans quel état d'esprit avez-vous mené ce premier mandat ?**

Avec un esprit d'ouverture. Je tiens d'ailleurs beaucoup à ce mot. Ouverture de l'Université aux collaborations, à la cité, à la société, et au niveau international. J'ai ainsi œuvré à la construction de la place universitaire lausannoise, notamment en travaillant à l'amélioration des relations entre l'UNIL, le CHUV et l'EPFL. Nous avons enclenché une vitesse supérieure dans la symbiose entre ces trois institutions.

**La perception de l'UNIL a-t-elle évolué sur le plan national ?**

L'UNIL jouit d'une très bonne perception au niveau suisse. Tout ce qu'elle a fait depuis dix ans démontre un dynamisme envié de tous. Elle a été désignée par la Confédération pour accueillir FORS (le Centre de compétences suisse en sciences sociales) et, cette année, pour participer à deux pôles de recherche



De nombreux défis attendent Dominique Arlettaz jusqu'en 2016. Le recteur de l'UNIL souhaite, avec son équipe, reconstruire l'offre de formation. Entre autres...

nationaux, grâce bien sûr à ses professeurs et à ses chercheurs mais aussi au profil de l'UNIL et à la qualité de son image. Sur le plan financier, le budget ordinaire de l'UNIL a passé de 345 à 408 millions de 2007 à 2011.

**D'une manière plus générale, que pensez-vous avoir apporté à l'UNIL ?**

J'espère avoir apporté une forme de sérénité à l'UNIL, après une période 2001-2005 très mouvementée, avec le transfert des sciences de base à l'EPFL, de la pharmacie à Genève... L'UNIL était un peu KO. Et je pense avoir, pas à pas, obtenu la confiance des autorités politiques, que ce soit celle de la Cheffe du DFJC ou des autres membres du Conseil d'Etat et du Grand Conseil. Cette confiance me paraît très importante pour le développement de l'UNIL.

**Il semble que vous fassiez l'unanimité, autant à l'interne qu'à l'externe. Fin diplomate ?**

Ce que j'ai fait de mieux, c'est certainement la constitution de mon équipe de Direction.

Nous travaillons bien ensemble, nous sommes d'accord sur les objectifs, et je crois que nous sommes à l'écoute des préoccupations des membres de l'UNIL. Cela montre qu'il y a une équipe soudée aux commandes de l'Université, ce qui inspire une certaine confiance à l'interne. Nous avons rédigé un plan stratégique qui véhicule des valeurs et des principes assez forts. Et nous nous y sommes tenus. Grâce à cette transparence, les membres de la communauté universitaire savent ce que veut la Direction. Mais nos décisions ne font pas forcément l'unanimité.

**Vous souhaitiez créer un sentiment d'appartenance à l'UNIL, y êtes-vous parvenu ?**

J'essaie de représenter l'ensemble de l'UNIL, je suis peut-être aidé par mon parcours, étant issu d'une discipline - les mathématiques - qui n'est plus représentée à l'UNIL. Je n'ai donc pas de chapelle à défendre. Je suis le premier recteur à avoir fonctionné avec la Loi sur l'Université de Lausanne (LUL) de 2004. Cette loi renforce l'autonomie et l'identité de

# LÂCHE PAS »

l'Université. C'est une plus-value importante de se rendre compte que l'on est tous dans la même institution. Cela crée par exemple davantage d'activités interfacultaires dans la mesure où il est aujourd'hui fréquent que des professeurs de plusieurs facultés se rassemblent pour développer des projets d'enseignement ou de recherche.

## Sur un plan personnel, qu'avez-vous retiré de ces quatre premières années à la barre de l'UNIL?

C'est extrêmement intéressant. En tant que recteur, je suis en contact avec toute l'institution, qui est incroyablement riche, avec une immense variété de domaines, de préoccupations, de relations entre des personnes. Tout cela, je l'ai découvert petit à petit. Je suis arrivé à l'UNIL comme professeur en 1988. En étant recteur, j'ai une vue d'ensemble extraordinaire. En plus, il y a la richesse des gens qui font vivre l'UNIL et qui ont souvent de belles et fortes personnalités. En outre, j'essaie d'être très présent au niveau de la politique suisse de la formation.

## C'est difficile de mener une «entreprise» de 15'000 personnes sans formation de manager?

Il faut une certaine prédisposition, un peu de sens politique, et savoir percevoir les besoins des étudiants, des professeurs et des chercheurs... Je ne me considère pas comme un administrateur. Mon rôle consiste bien à conduire une université avec une vision pour son avenir, donc à faire de la politique - de la formation bien sûr. Mais je ressens aussi le poids de la responsabilité d'une institution à laquelle je crois et que j'ai envie de faire avancer. La responsabilité, c'est un sac à dos qui ne vous lâche pas.

## Avez-vous hésité avant de rempiler pour un deuxième mandat?

Oui et même très longuement, non pas à cause de la lourdeur de la tâche, mais j'ai surtout hésité en me disant: est-ce que c'est bon pour l'UNIL de continuer sur cette ligne? De temps en temps, il faut changer de cap... J'ai réfléchi, en ai discuté et me suis finalement représenté.

## Quels sont les défis qui attendent l'UNIL pour 2011-2016?

Il y a du travail en ce qui concerne l'organisation des études. La réforme de Bologne n'a de sens que si l'on arrive à repenser l'offre de formation de l'Université de manière cohérente. Ce travail doit être achevé à l'UNIL. D'autre part, les étudiants se plaignent d'avoir trop d'exams et de la rigidité des

cursus. Cela est probablement dû à la manière dont la réforme des études a été appliquée. Nous devons donc réexaminer concrètement comment nos étudiants obtiennent leurs crédits ECTS? C'est ainsi que j'espère corriger ce qui doit l'être.

## L'accès aux études est-il toujours un thème qui vous est cher?

Oui, cette problématique m'intéresse depuis toujours, avec une grande question: comment passe-t-on du bachelor au master? Les avis divergent en Suisse sur ce point. Certains prônent un passage assez direct. D'autres souhaiteraient sélectionner le nombre et la qualité des étudiants entrant dans un cursus de master. Moi, je suis favorable à faciliter l'accès au master. Les règles actuelles de la Conférence Universitaire Suisse (CUS) vont dans ce sens, mais elles pourraient être remises en cause. Je soutiens une vision d'un accès large et facilité, ceci afin de favoriser la mobilité géographique et thématique des étudiants.

## Dans un autre registre, quels sont les enjeux futurs en matière de recherche?

Il est important de pousser la recherche à un très haut niveau. La formation doctorale est très importante à mes yeux. Il faut qu'un doctorant sache qu'il n'est pas seul à faire de la recherche dans son domaine, qu'il y a en Suisse et dans le monde une communauté scientifique, et que l'on peut l'aider à s'y insérer. Mon but n'est pas de forcer les doctorants à suivre une formation doctorale mais de leur en garantir une possibilité d'accès.

## D'autres enjeux importants?

Oui, le développement de la place de l'UNIL sur le plan international et la mise en œuvre du projet MEDUNIL, qui prévoit une gouvernance unique pour le CHUV et la Faculté de biologie et de médecine. Le bâtiment Géopolis est en construction. L'Anthropole, l'Internef et l'Amphipôle vont être réaménagés. Le Centre «sport et santé» (CSS) va se construire. Nous devons, ces cinq prochaines années, intégrer ces nouvelles constructions dans notre campus avec une vision centrée sur le développement durable.

## Le paysage suisse des hautes écoles va aussi évoluer ces prochaines années. Où se situe l'UNIL dans ce contexte?

L'UNIL est devenue incontournable dans le paysage suisse, grâce aux décisions courageuses que nous avons prises et aux réformes que nous avons menées. La loi sur les hautes écoles (LAHE) va bien finir par

être votée et entrer en vigueur en principe en 2013. Elle exprime une tension – légitime - entre planification nationale et autonomie des universités et elle aura des conséquences sur le financement des hautes écoles. Grâce à notre politique, nous avons une grande expérience de la collaboration avec d'autres hautes écoles. A cet égard, l'UNIL est certainement un exemple en Suisse.

Francine Zambano

## NOUVELLE ÉQUIPE ET PLAN D'INTENTIONS

Dominique Arlettaz entamera son second mandat de recteur le 1<sup>er</sup> septembre 2011 et le terminera au 31 juillet 2016. « Je dois constituer une équipe de Direction d'ici au printemps 2011 ». Aujourd'hui, elle est formée du recteur et de quatre vice-recteurs mais la Loi sur l'Université de Lausanne (LUL) autorise un maximum de 7 personnes, recteur compris, à la Direction. Ce sont des membres académiques ou administratifs. La désignation des membres académiques doit être soumise à la ratification du Conseil de l'Université avant le 1<sup>er</sup> septembre 2011.

A ce jour, le recteur ne sait pas encore qui constituera sa nouvelle équipe. « L'actuelle équipe marche très bien, dit-il, car nous sommes d'accord sur les objectifs. Le plus important pour moi est que les membres de la Direction assument leurs responsabilités, nous sommes responsables collectivement des décisions prises. » Par ailleurs, Dominique Arlettaz devra élaborer un plan d'intentions, sur les grands axes de développement de l'UNIL pour 2011-2016, le soumettre au préavis du Conseil de l'UNIL à l'automne 2011, puis l'adresser aux autorités politiques au printemps 2012.

# LES PAUVRETÉS EN SUISSE

Qu'est-ce que la pauvreté ? Que signifie « ne pas être pauvre » dans notre pays ? Quelles sont les stratégies actuelles et envisagées ? Les 6 et 7 octobre 2010, un colloque organisé par le Département de la santé et de l'action sociale, l'UNIL, l'IDHEAP et la Haute école de travail social et de la santé croisera les regards des scientifiques, des professionnels et des politiques sur ces questions.

La fiscalité modérée pratiquée en Suisse ne profite pas à tous les habitants du pays. Selon l'Office fédéral de la statistique, près de 9% de la population en âge de travailler vivait en 2007 avec un revenu inférieur au seuil de pauvreté. Selon Caritas, sur l'ensemble de la population, une personne sur sept serait concernée.

habitants d'un pays ont une télévision, un téléphone, une douche... sera pauvre la personne privée de ces choses, poursuit Jean-Pierre Tabin. La Constitution fédérale, tout comme la Déclaration universelle des droits de l'homme, évoque dans son article 12 la nécessité pour les personnes de vivre dignement. Le simple fait d'être humain nous

une société? Aux citoyens du pays, aux étrangers bien installés, aux réfugiés, aux demandeurs d'asile, aux sans-papiers? On voit que la question est complexe.

Concrètement, quelles sont les mesures déployées par les Etats sociaux? Le professeur de l'UNIL François-Xavier Merrien fera le



Si les habitants d'un pays accumulent les appareils électroniques... sera pauvre la personne privée de ces objets. C'est ce qu'on appelle le niveau de « déprivation ».

Pour le professeur Dario Spini, qui dirige à l'UNIL le pôle de recherche national LIVES, la pauvreté n'a pas la même signification selon le moment où elle intervient dans les parcours de vie. Ce n'est pas un état mais un processus, touchant certains et souvent certains bien plus que d'autres. A quels moments de l'existence est-on le plus vulnérable? Quelles ressources personnelles pouvons-nous alors activer, quelles solidarités familiales, sociales, étatiques?

Professeur à la Haute école de travail social et de la santé EESP Lausanne et à l'UNIL, Jean-Pierre Tabin rappelle que «la définition reste problématique. On peut définir la pauvreté à partir du revenu et dire que la plupart des cantons et des communes situent son seuil à environ 2200 francs pour un individu seul, soit le revenu accordé à une personne à l'aide sociale. Il s'agit d'un seuil politique et non d'un minimum calculé par rapport aux besoins de la personne. Dans certains pays, le revenu prendra une moindre importance car il pourra éventuellement être compensé par diverses formes de solidarité. Qu'en est-il en Suisse? Dire que les gens à l'assistance publique ne sont pas pauvres... vous voyez déjà l'étrange paradoxe.»

Un courant scientifique préfère estimer le niveau de «déprivation» pour mesurer la pauvreté non à travers le revenu mais à partir de ce que les gens n'ont pas. «Si la plupart des

donne donc le droit d'exiger de la société qu'elle nous permette de vivre dignement.»

## A l'heure du « précarité »

Mais que fait la société? Autre intervenant du colloque organisé par l'UNIL, l'EESP, l'IDHEAP et le Canton de Vaud (DSAS), le spécialiste français de l'histoire du salariat Robert Castel explique que, dès le XIV<sup>e</sup> siècle, cette forme progressivement dominante du travail qu'est le salariat commence à offrir des protections sociales qui s'imposeront véritablement au XIX<sup>e</sup> siècle en Occident. Qu'en est-il à l'heure où le travail lui-même ne protège plus tous les salariés de la pauvreté? Le sociologue Robert Castel parle de «précarité» pour désigner la situation actuelle sur un marché du travail dérégulé.

Et que fait l'Etat lorsqu'il aide les démunis? Il s'aide lui-même, estime Jean-Pierre Tabin, car une véritable démocratie ne peut pas vivre sans la participation de l'ensemble des citoyens, à qui elle doit donc offrir les moyens de s'intéresser à la chose publique. «Dans tous les pays occidentaux, le minimum vital dépasse la simple possibilité de se nourrir, de se vêtir, de se loger. Une vie digne comprend par exemple un droit aux loisirs, la possibilité de gérer son argent, de voter, de participer de diverses manières à la vie de la communauté...» A qui accorde-t-on ces droits dans

tour de la question sur le plan européen, sous l'angle de la population générale, donc y compris les enfants et les personnes âgées, tandis que son collègue de l'IDHEAP Giuliano Bonoli parlera des expériences menées dans le cadre des programmes d'insertion, autrement dit de la lutte contre la pauvreté via l'emploi. Cheffe du Service de prévoyance et d'aide sociales, Françoise Jaques présentera la vision et les réalisations du canton de Vaud. La Conseillère d'Etat fribourgeoise Anne-Claude Demierre exposera pour sa part la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté. Pour clore ces deux journées, Pierre-Yves Maillard apportera sa vision de chef du Département de la santé et de l'action sociale, exposera les grandes lignes de la stratégie vaudoise et les nouveaux projets, par exemple en matière de prestations complémentaires pour les familles et de rente-pont à l'AVS.

A signaler encore de nombreuses autres interventions et divers ateliers animés par des scientifiques et des professionnels autour de la prévention, de l'insertion professionnelle et de l'intégration sociale, par exemple un atelier sur le revenu de base inconditionnel ou allocation universelle. Enfin, une table ronde animée par le professeur Jean-Pierre Fragnière réunira des représentants des HES, du CSP, des syndicats et des services sociaux de Genève et du Tessin.

Nadine Richon





CREDIT SUISSE 

# Adrénaline, fun, plaisir!

Ouvrir un compte tout simplement et sélectionner un événement inoubliable.

Bénéficier d'un massage dans un spa, déguster de délicieuses spécialités culinaires, prendre les commandes d'un Cessna, tester des chocolats, descendre une rivière en rafting, passer une nuit dans un hôtel de rêve dans un environnement idyllique ou participer à un rallye. Ouvrez un Compte privé Academica gratuit et choisissez parmi plus de 60 offres celle qui vous plaît. Vous trouverez plus d'informations sur [www.credit-suisse.com/experiences](http://www.credit-suisse.com/experiences)

NOUS VOUS PROPOSONS PLUS DE  
**60 OFFRES.**  
PARTICIPEZ  
MAINTENANT!

Extrait des conditions: cette offre est limitée et s'entend dans la limite des quantités disponibles. Un seul bon par client. Exclusivement pour les nouveaux clients Academica. Vous trouverez des offres et des informations complémentaires relatives au coffret Découverte ainsi que toutes les conditions sur [www.credit-suisse.com/experiences](http://www.credit-suisse.com/experiences).

# COMMENT FACILITER SON ENTRÉE À LA HEP ?

Cet automne, de nombreux diplômés de l'UNIL entreront à la Haute école pédagogique de Lausanne. Une formation professionnelle qu'il faut anticiper dès l'université. Conseils pratiques.

Ils atteignent près de 55% en lettres, 10 à 15% chez les biologistes et 5% en sciences sociales et politiques. Après leurs études ou une première expérience professionnelle, ces diplômés de l'UNIL se tournent vers l'enseignement. Pour cela, peu d'alternatives: à moins d'opter pour le secteur privé, ils devront tous passer un nouveau diplôme dans une haute école pédagogique romande.

Certains d'entre eux déchantent alors en découvrant les exigences d'entrée de cette formation professionnelle. Et se voient parfois obligés de repousser d'une année ce projet, faute de places disponibles au niveau Secondaire II (gymnase et écoles professionnelles) ou parce qu'ils doivent effectuer un complément académique. Voire un séjour linguistique à l'étranger. Dès lors, comment anticiper cette transition avant la fin de ses études? Pour y répondre, trois responsables de faculté et deux anciens étudiants de l'UNIL font part de leurs observations. Et délivrent des conseils ciblés sur l'entrée à la HEP-Vaud.

## Lettres

La voie royale vers l'enseignement débute à la Faculté des lettres. Pourtant, les étudiants qui se destinent à cette profession, ou du moins ne l'excluent pas d'entrée, doivent tenir compte d'un certain nombre de critères dans le choix de leurs branches. Anne Bielman, doyenne de la Faculté, le rappelle: «Il faut essayer de choisir des domaines enseignables dans les deux niveaux scolaires (*gymnase et école obligatoire, nldr*) pour s'assurer un maximum de débouchés.» En clair, un philosophe, dont la branche n'est enseignée qu'au gymnase, ferait mieux d'opter pour l'anglais comme deuxième discipline que l'histoire de l'art ou le cinéma. Autre point important: s'il choisit une langue, l'étudiant devra aussi prévoir un séjour à l'étranger de trois à six mois (*voir encadré*).

Le choix des cours doit aussi être pris en considération, car certains d'entre eux constituent de meilleures bases pour l'enseignement. Anne Bielman prend l'exemple de son champ de recherche, l'histoire ancienne: «Je conseille à mes étudiants de master de suivre un cours à option en histoire contemporaine, au cas où ils voudraient enseigner dans le Secondaire II. Le cours d'introduction à la civilisation de l'Égypte ancienne, par contre, serait idéal pour le Secondaire I.»

Comment reconnaître ces subtilités, en sachant que les cours ne sont pas étiquetés



Avant de pouvoir entrer à la HEP-Vaud (photo), il faut parfois compter un délai d'une année et demi pour la voie Secondaire II.

«HEP»? La doyenne donne trois pistes: assister à la séance d'accueil des cours, contacter la Commission pour la formation des enseignants en langues et culture (Cofelec) et le président de sa section. «Si nos étudiants rencontrent des difficultés particulières à se faire admettre à la HEP, il faut qu'ils le signalent au décanat des lettres. Nous intervenons régulièrement pour régler des cas spécifiques», indique encore Anne Bielman.

## Sciences sociales et politiques

La Faculté des sciences politiques et sociales ne forme a priori pas les enseignants de demain. Excepté en sciences du sport. Dans leur cursus, ces étudiants peuvent suivre une branche dans une autre faculté pour l'enseignement en parallèle de la gymnastique. Dans ce contexte, le doyen de la faculté René Knüsel leur conseille de choisir une langue étrangère avec prudence, en raison du séjour à l'étranger obligatoire qu'elle implique: «Une contrainte difficile pour ces étudiants qui doivent participer à plusieurs camps sportifs par année», explique-t-il. Les vocations vers l'enseignement restent toutefois rares au niveau master: une dizaine de diplômés en sport sur quatre cents. Contre un étudiant sur quatre au niveau bachelor.

Les étudiants en psychologie, en sciences sociales et sciences politiques ont pour leur part l'opportunité de suivre en bachelor une

branche dite «mineure» d'environ 60 crédits. En langues, en histoire ou en géographie. Des branches qui leur permettront d'enseigner au niveau Secondaire I pour autant qu'ils aient une deuxième branche enseignable. S'ils visent le Secondaire II, ils devront effectuer un complément d'au moins 30 crédits en lettres, en sus de leur formation. On le voit bien: pour ces étudiants, le passage vers l'enseignement n'est pas évident.

## Ecole de biologie (et autres)

Dans les autres facultés, ceux qui se destinent à l'enseignement doivent s'adonner à des calculs d'épicier pour correspondre aux critères d'entrée de la Haute école pédagogique. En bachelor de biologie, par exemple, on les encourage à choisir leurs cours optionnels de mathématiques de l'EPFL. Ceci pour répondre à l'exigence d'avoir deux disciplines enseignables au collège, qui seront dans ce cas les sciences naturelles et les mathématiques: «Il s'agit de deux branches recherchées par les collèges, donc intéressantes en termes d'employabilité. Elles se marient aussi très bien au niveau des horaires», note l'adjointe pédagogique de l'Ecole de biologie Marie-Paule Charnay. Par contre, ceux qui poursuivent leurs études jusqu'au master auront plus de difficultés à entrer à la HEP, car les places d'enseignants de biologie au gymnase sont moins nombreuses.

Sandrine Perroud

## FAIRE DE LONGS REMPLACEMENTS



**Sonia Sicuranza** a obtenu sa licence en lettres en juin 2006. Après des études en français, philosophie et histoire, elle entre en août 2007 à la Haute école pédagogique de Lausanne en voie Secondaire II. Au terme de cette formation d'une année, aucun poste ne se profile. Elle décide alors de suivre une

deuxième année de formation en voie Secondaire I, en français et histoire. Durant cette période, son salaire lui permet de vivre correctement. Il s'agit toutefois d'une deuxième option professionnelle, qu'elle voyait, à l'instar de nombreux universitaires, comme plus ingrate que l'enseignement au gymnase. Son emploi au collège lui a pourtant révélé une passion pour l'adolescence. « Il faut évidemment aimer les travers de cet âge, le côté relationnel du métier et assumer d'être pour les élèves une deuxième maman », précise-t-elle.

Aujourd'hui enseignante à Bex dans des classes allant de la 5<sup>e</sup> à la 9<sup>e</sup> année, elle encourage les étudiants à ne pas sous-estimer l'intérêt du collège: « Idéalement, il faudrait y effectuer de longs remplacements pendant l'université pour se rendre compte de tout ce qu'implique cet enseignement. Un jour par ci par là ne suffit pas », souligne-t-elle. L'enseignante rappelle que cette expérience permettra en outre de mieux cibler ses besoins dans les cours délivrés par la HEP. *Sa.P.*

## ÉTABLIR À L'AVANCE UN PLAN FINANCIER



**Yoann Pfluger** est diplômé en sciences politiques depuis 2007. Pour devenir prof d'histoire au gymnase, il complète sa licence par un certificat en Faculté des Lettres. Il s'inscrit ensuite à la HEP de Lausanne, mais la voie Secondaire II est déjà surpeuplée. Il invite les étudiants à se préparer à cette éventualité: « Avant d'entrer à la HEP en Secondaire II, il faut souvent compter une année et demie de battement après ses études. Cela peut être l'occasion d'accomplir un service civil, de voyager ou de travailler à 100% pour faire des économies, suggère-t-il, mais il faut prévoir un plan B. »

Les cours de la HEP exigent souvent une présence obligatoire. Ce qui laisse peu de flexibilité pour un emploi d'appoint. Yoann a ainsi choisi de suivre la HEP à mi-temps, sur deux ans au lieu d'une année. Une option offerte par la haute école. Il partage donc actuellement sa semaine entre ses cours, ses heures d'enseignement et un emploi d'animateur socioculturel à la Bourdonnette. « C'est assez compliqué dans la pratique, reconnaît-il. Il est difficile d'exercer en parallèle un métier impliquant et à responsabilité. »

Les autres solutions? Habiter chez ses parents ou faire une demande de bourse. « Il faut en tout cas établir à l'avance un plan financier », note le futur enseignant. *Sa.P.*

## ENTRER À LA HEP-VAUD

### Secondaire I

(7<sup>e</sup>-9<sup>e</sup> année et 5<sup>e</sup>-6<sup>e</sup> dans le canton de Vaud)

**Période d'admission:** décembre 2010-mars 2011.

**Conditions:** bachelor à 180 crédits. 60 crédits en discipline principale, 40 crédits en 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> disciplines. Possibilité d'enseigner une seule matière si elle atteint 110 crédits. **Langues:** séjour linguistique de 3 mois obligatoire. **Facultés concernées par un complément:** géosciences et environnement, HEC, biologie et médecine, droit et sciences criminelles. **Admissions le plus souvent illimitées.**

### Secondaire II

(1<sup>e</sup>-3<sup>e</sup> année de gymnase, écoles professionnelles)

**Période d'admission:** décembre 2010-janvier 2011.

**Conditions:** master à 90 ou 120 crédits dans une branche enseignable. Deux disciplines au maximum. 90 crédits, dont 30 au niveau master en discipline principale, 60 crédits, dont 30 au niveau master en discipline secondaire. **Langues:** séjour linguistique de 6 mois obligatoire (avant entrée en formation de préférence).

**Facultés concernées par un complément:** droit et sciences criminelles, Sciences sociales et politiques. **Admissions limitées à environ 150 dossiers par année.**

Inscriptions et infos détaillées: [www.hepl.ch](http://www.hepl.ch)

publicité

## MARC MÈNE UNE DOUBLE VIE



## ADELINE EN PROFITE!



021 692 21 21

[WWW.UNIL.CH/EMPLOI](http://WWW.UNIL.CH/EMPLOI)

**EPFL**  
ÉCOLE POLYTECHNIQUE  
FÉDÉRALE DE LAUSANNE

**Unil**  
UNIL | Université de Lausanne

Se r  
à la  
Allez v  
détend

# Boxe et échecs. Echecs et boxe.

Urs, boxeur d'échecs et rivellutionnaire

RAFRAÎCHIS-TOI  
LES **IDÉES!**  
AVEC RIVELLA  
VERT.



[longue-vie-autrement.ch](http://longue-vie-autrement.ch)



Urs en action:  
télécharger l'application  
iPhone «paperboy»,  
photographier la pub,  
voir le contenu.

# HARMONISER LE TRAFIC

Pour la sécurité des piétons et afin de diminuer les nuisances sonores, les automobilistes ne peuvent désormais plus traverser l'allée de Dorigny et sont invités à circuler sur le pourtour du campus.



Les automobilistes devront désormais contourner le campus. Auparavant, l'allée de Dorigny était utilisée comme route de transit pour rejoindre Chavannes

depuis la route cantonale ou la sortie d'autoroute et vice versa. Que de nuisances. Et de dangers pour les piétons. La solution? Créer une interdiction générale de circuler

entre la sortie du parc Unicentre et la Grange de Dorigny ainsi que depuis le Château jusqu'à la Grange.

F.Zo

## A l'honneur

### PRIX MAJEUR POUR JÜRIG TSCHOPP

Le professeur **Jürg Tschopp** vient de recevoir au Japon la plus haute distinction en immunologie. Dans le cadre du congrès international qui se tient tous les trois ans dans ce domaine, Novartis a décerné ce prix au chercheur du département de biochimie de l'UNIL pour ses travaux issus de sa découverte de l'inflammasome en 2002. Ce complexe moléculaire intervient dans le bon fonctionnement des cellules immunitaires et l'activation de la molécule interleukine-1. Dans certains cas, une suractivation de cette molécule inflammatoire engendre une maladie comme la goutte et sans doute bien d'autres. Le professeur Tschopp a ainsi récemment démontré le lien moléculaire

entre le diabète et l'inflammasome, ouvrant la porte à des essais cliniques. Une seule injection d'un inhibiteur de l'interleukine normalise le taux de glucose dans le sang pour plusieurs mois.

Une révolution qui s'annonce dans le traitement du diabète de type 2. Grâce aux travaux de Jürg Tschopp, le traitement de la goutte, déjà testé au CHUV, sera introduit officiellement en 2011. Relevait de la recherche fondamentale, les travaux du professeur de l'UNIL ont donc des répercussions spectaculaires sur le plan clinique. En 2008, Jürg Tschopp avait déjà reçu le Prix Louis-Jeantet.

NR

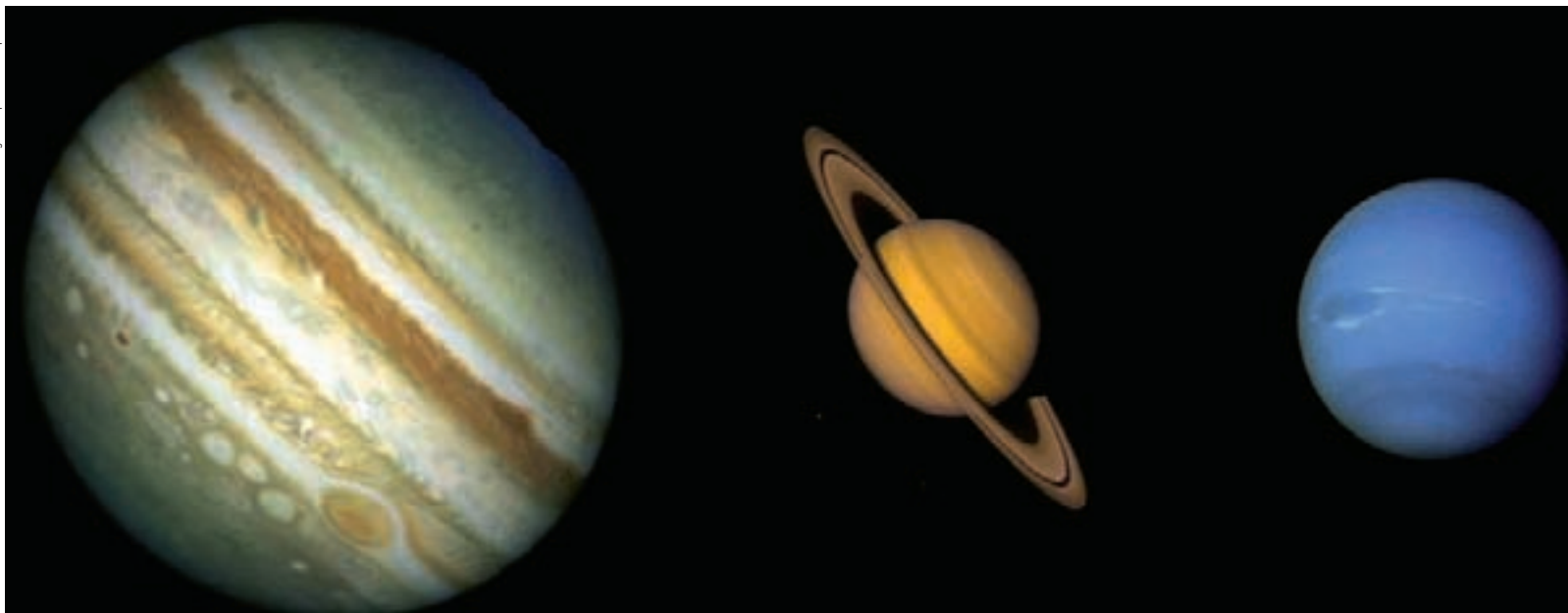


F. Imhof © UNIL

# SI LA VOIE LACTÉE M'ÉTAIT CONTÉE

L'offre aux étudiants en sciences humaines et sociales labellisée (Sciences)<sup>2</sup>, s'est étoffée pour la rentrée 2010-2011. Immersion dans le cours de l'astrophysicien Georges Meylan.

© Agence spatiale européenne



Ça ne rigole pas sur les planètes gazeuses : Jupiter qui fait 11 fois le diamètre de la Terre, Saturne avec ses anneaux et ses poussières glacées, Uranus qui a été renversée par un astéroïde et Neptune avec sa tache sombre faite de violents cyclones.

**D**ifficile de choisir entre les différents modules proposés par le programme optionnel (Sciences)<sup>2</sup>, destiné depuis 2009 aux étudiants en sciences humaines et sociales désireux de pénétrer dans les territoires peu familiers des sciences naturelles, avec des guides de haut niveau venus de l'EPFL et de la Faculté de biologie et de médecine de l'UNIL. J'opte pour un petit saut de 4,55 milliards d'années, lorsque la Terre se forme dans le sillage du Soleil, et même pour un voyage peu après le big bang, dans ces premiers instants de l'univers dont un rayonnement fossile, très refroidi, nous parvient encore par-delà près de 14 milliards d'années...

Me voici jeudi 25 février 2010 dans le cours d'histoire de la cosmologie du professeur Georges Meylan, directeur du Laboratoire d'astrophysique de l'EPFL. L'assistant s'appelle Jérémie Wenger, il vient de l'UNIL. Comme les 50 étudiants rassemblés et les quelques auditeurs nettement plus âgés, j'espère pouvoir accrocher mon obscure petite planète au brillant système du professeur Meylan, moi qui baigne dans une ignorance cosmique. Galaxie, univers, système solaire, je confonds tout, l'esprit sens dessus dessous. On dirait Uranus, dont l'axe nord-sud est couché sur le «plan de l'écliptique», ce plan orbital guidant le cheminement de chaque planète autour du Soleil. La Terre, pour sa part, n'est que légèrement inclinée, selon un angle d'environ 23 degrés qui varie un peu au cours du temps mais qui est stabilisé par la

Lune. La Terre ne file pas tout à fait droit et c'est heureux car si son axe de rotation était perpendiculaire au plan de l'écliptique, nous ne connaîtrions pas le défilé des saisons. Il ferait toujours froid pour certains Terriens, à qui l'on pourrait proposer des voyages pour «aller en été».

## L'espace de l'univers s'agrandit

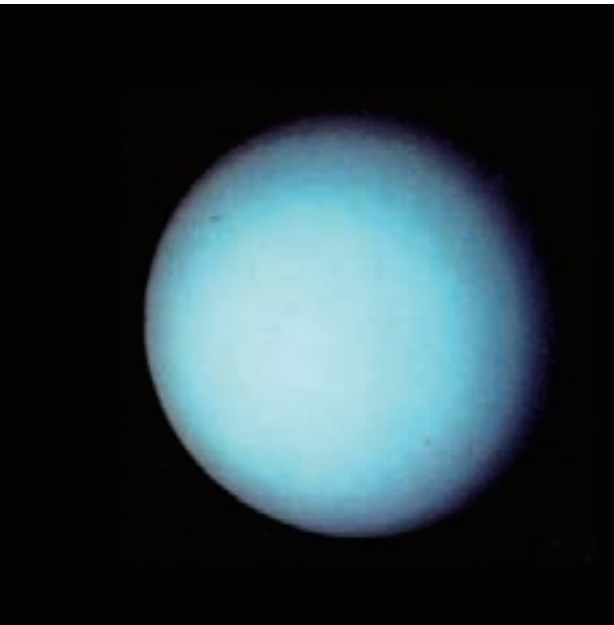
Le cours s'avère passionnant : on y voit défilé des étoiles solitaires, binaires ou en groupe sous la forme d'amas globulaires, naissantes ou mourantes et dispersant dans l'espace les éléments chimiques qui constituent le monde, les atomes dont nous sommes nous aussi issus. On s'éclaircit les idées : le système solaire, avec Mercure, Vénus, la Terre, Mars (les quatre planètes telluriques, solides), Jupiter, Saturne, Uranus, Neptune (les quatre planètes joviennes, gazeuses), ainsi que Pluton (dégradée depuis 2006 au rang de planète naine), sans oublier d'innombrables astéroïdes et comètes, se situe dans un tout petit coin perdu de l'imposante Voie lactée qui est notre galaxie – une parmi des milliards – au sein d'un univers en expansion qui engendre toujours plus d'espace entre les galaxies. Celles-ci s'éloignent les unes des autres à une vitesse proportionnelle à leur distance, selon les prédictions du Belge Georges Lemaître, confirmées par les observations de l'Américain Edwin Hubble. Autrement dit, s'il y a des extraterrestres, nous ne sommes pas près de leur serrer la main !

En parcourant l'histoire de la cosmologie et des techniques d'observation, on apprend qu'une masse (le Soleil, un amas globulaire, une galaxie ou même un quasar, selon la récente découverte de Georges Meylan, autrement dit un trou noir au cœur d'une galaxie) peut agir comme une gigantesque loupe ou lentille déviant les rayons de lumière en provenance d'un objet plus lointain, dont elle offre ainsi une image démultipliée, captée depuis un observatoire terrestre ou grâce à un télescope spatial. Ces déformations lumineuses apportent des informations sur l'objet révélateur lui-même, sa masse (matière noire incluse) et sur la source à l'arrière-plan, que l'on tentera de restituer en corrigeant l'effet lentille. Ce phénomène physique de lentille gravitationnelle peut par exemple révéler des galaxies inaccessibles, nées dans la prime jeunesse de l'univers. En astronomie, voir loin c'est voir tôt.

## Ça secoue comme sur Jupiter

Parfois le cours s'emballe, faute de temps, et le professeur Meylan songe d'ailleurs à rajouter quelques heures pour nos successeurs. Nous venons de saisir avec un certain soulagement les lois de Kepler — qui nous éclairent sur les caractéristiques des orbites et les vitesses des planètes en fonction de leur distance au Soleil — mais nous quittons à peine Newton et sa gravitation universelle pour foncer vers la relativité restreinte d'Einstein, où les deux

notions d'espace et de temps sont fondues en une seule réalité, changeante selon la position et la vitesse de l'observateur. Aïe... ça tourne et ça secoue comme sur Jupiter, lequel met presque douze ans pour effectuer sa révolution autour du Soleil mais à peine une dizaine d'heures pour boucler sa journée de planète gigantesque avec ses cyclones indescriptibles et ses 63 lunes, dont les quatre grands satel-



lites découverts par Galilée en 1609-1610: Io, Europa, Ganymède et Callisto.

Un jeudi, je songe à courber... Malheureuse, c'est le jour où le professeur Meylan va nous expliquer un phénomène que nous devons tous connaître si nous voulons aller à l'examen, ce n'est donc pas le moment de s'effondrer comme le Soleil à bout de carburant dans 5 milliards d'années. Mais quel est donc ce phénomène «essentiel»? Il s'agit de la précession des équinoxes, lent changement de direction de l'axe de rotation de la Terre.

On a vu que cet axe nord-sud n'est pas tout à fait droit. Le plan de l'équateur terrestre est donc un peu décalé par rapport au plan de l'écliptique. Imparfaitement ronde, plus large à l'équateur, la Terre subit les forces d'attraction du Soleil d'une manière irrégulière et ces pressions viennent perturber sa rotation autour de son axe nord-sud, si bien que l'axe lui-même bouge et entreprend sa propre petite rotation, allant pointer selon un cycle de 26'000 ans sur différentes régions du ciel, Alpha Ursae Minoris, l'étoile polaire actuelle, ou la peu brillante Alpha Draconis il y a 4800 ans. Dans environ 12'000 ans, notre axe de rotation s'alignera plus ou moins avec la lumineuse Véga, qui sera donc perçue comme immobile.

### Régions agricoles... sur Mars

Au terme de ce cours, après mon examen (réussi!) le 3 juin 2010, je lis volontiers des articles ou même des chapitres entiers sur un sujet qui me paraît un peu plus familier. Je suis frappée par le caractère inhospitalier d'un univers aux distances infinies, peuplé de trous noirs, de cadavres stellaires, de planètes invivables, d'objets fous très massifs pouvant tourner en une seconde sur eux-mêmes, d'impacts météoriques, de lunes réfrigérées ou volcaniques, loin d'une jolie histoire comme celle des canaux de Mars datant du XIX<sup>e</sup> siècle, qui fit imaginer à tant de personnes sérieuses que des extraterrestres doués avaient trouvé un moyen de transférer l'eau des pôles martiens pour irriguer de grandes régions agricoles... La Terre, dans ce cosmos survolté, semble tellement sympathique. «Vous trouvez? Pour moi, un trou noir n'est pas plus abominable que ma mort, encore à venir mais hélas certaine», affirme le professeur Meylan. Il estime par ailleurs que «la religion apporte des réponses simplistes à des problèmes d'une complexité et d'une beauté qui ne nécessitent aucune hypothèse divine.»

Nadine Richon

## DU NOUVEAU DANS (SCIENCES)<sup>2</sup>

Avec le soutien de la présidence de l'EPFL et du Collège des sciences, la direction de l'UNIL a sollicité les enseignants de l'EPFL, ainsi que les chercheurs en géosciences, sciences criminelles et sciences biomédicales de l'UNIL, en vue de constituer une base de données accessible par mots clés évoquant des sujets susceptibles d'intéresser leurs collègues enseignants en sciences humaines et sociales de l'UNIL. Ces derniers pourront ainsi offrir à leurs étudiants en master l'intervention ponctuelle, ou plus régulière dans le cadre d'un cours ou d'un séminaire, d'un chercheur venu des sciences de base, des sciences naturelles ou des sciences de la vie.

Ce deuxième volet de (Sciences)<sup>2</sup> a été baptisé «Opération binômes», et il vient compléter le programme initialement destiné aux étudiants des lettres et des SSP, de la FTSR et de la FBM, qui s'ouvrira cette année également aux étudiants en bachelor venus des HEC et de la FGSE. La Faculté des géosciences et de l'environnement propose en outre, au printemps 2011, un septième module intitulé «Terre! Origine et évolution d'une planète turbulente».

Comme le résume la vice-rectrice Danièle Chaperon, il s'agit de permettre aux uns et aux autres de côtoyer différents types de savoirs du bachelor au master. Les recherches originales de demain naîtront peut-être de cette précoce interdisciplinarité.

Les sept cours proposés et la nouvelle «Opération binômes»  
[www.unil.ch/sciencesaucarre](http://www.unil.ch/sciencesaucarre)

## QUELQUES MINUTES POUR L'ENVIRONNEMENT

Sramatakis © UNIL



Dès le 4 octobre, des rencontres appelées les «Midis Campus Plus» auront lieu régulièrement à la pause de midi. Ceci dans le but de fédérer les collaborateurs, les étudiants et les professeurs de l'UNIL autour des thèmes de durabilité. Le projet sera lancé dans le cadre des festivités pour les 40 ans de l'installation de l'UNIL à Dorigny.

«Nous souhaitons créer un rendez-vous destiné à l'ensemble de la communauté universitaire, explique Benoît Frund, responsable des Midis Campus Plus. Un lieu d'échange où l'on peut apprendre, s'informer et parler des projets menés par l'UNIL dans le domaine de la durabilité et du respect de l'environnement.» La démarche s'inscrit dans la stratégie de l'université pour prendre part à l'Agenda 21, un plan d'action mondial pour

sensibiliser au développement durable. Balades en forêt, conférence sur la compensation de CO<sub>2</sub>, visite des galeries techniques, information sur une mobilité durable, etc. Les thèmes sont variés. Les Midis Campus Plus se veulent brefs et dynamiques. La formule prévoit de très courtes conférences d'un quart d'heure, des balades sur le campus ou encore des conférences de 45 minutes.

Pour inaugurer le concept, des rencontres auront lieu tous les jours pendant les deux premières semaines d'octobre (sauf le vendredi). Ensuite, les Midis Campus Plus prendront un rythme mensuel, chaque premier mardi du mois. Rendez-vous pour la première rencontre à l'Anthropos Café le lundi 4 octobre.

A.D.

Programme et infos sur le site de Campus Plus: [www.unil.ch/dorigny40](http://www.unil.ch/dorigny40)

## ALMA MATER PAR Anton



Extrait du journal en ligne du Centre informatique > [www2.unil.ch/ci/ici](http://www2.unil.ch/ci/ici)

### MESSAGERIE UNIL: PLUS DE CAPACITÉS, PLUS DE SÉCURITÉ

> par Alexandre Roy, messagerie et authentification, Ci-UNIL

Depuis juillet la capacité des boîtes a été quadruplée (2 Go), la taille limite des messages a été triplée (30 Mo) et toutes les connexions ont été sécurisées.

#### TAILLE DES BOÎTES AUX LETTRES

La messagerie électronique a pratiquement remplacé le courrier postal traditionnel, et sa facilité d'emploi permet un usage abondant, souvent excessif, d'échanges par courriel. Le nombre de messages arrivant dans nos boîtes aux lettres est ainsi en constante augmentation, et rares sont les utilisateurs qui effacent ou archivent des messages qui ne sont en général lus qu'une seule fois. Plusieurs personnes voient ainsi régulièrement leurs boîtes aux lettres saturées et certains messages qui leur sont adressés sont refusés. Le Ci a donc décidé de proposer une boîte aux lettres de 2 Go, en particulier pour ceux qui n'utilisent que le webmail ou qui ont configuré leur outil de messagerie en mode IMAP. Nous rappelons que dans le mode IMAP les messages restent sur le serveur central, alors que dans le mode POP les messages sont transférés sur le poste de travail.

#### TAILLE MAXIMUM D'UN MESSAGE

En outre, si les communications simples et informelles sont souvent de taille négligeable, les messages électroniques contenant des documents joints (textes, présentations, images, pdf...) sont souvent volumineux. Nous avons donc décidé d'élever cette limite de 10 Mo à 30 Mo, cela s'applique à l'envoi comme à la réception des messages.

#### FERMETURE DES ACCÈS NON SÉCURISÉS

Depuis plusieurs années, le Ci encourage l'utilisation d'un accès sécurisé à la messagerie (la connexion au webmail est sécurisée depuis longtemps par exemple). Le chiffrement du mot de passe est maintenant égale-

ment obligatoire pour votre logiciel de messagerie, pour relever votre boîte ou pour envoyer un message. Le but est toujours d'empêcher que vos accès UNIL ne tombent entre des mains malveillantes.



#### ANNUAIRE

Les logiciels de messagerie électronique comme ThunderBird ou AppleMail comprennent un carnet d'adresses qui peut être configuré pour accéder à l'annuaire de l'UNIL. Cet accès est libre et ne nécessite aucune authentification sur le réseau UNIL, mais il ne sera plus ouvert sans authentification et cryptage du mot de passe en dehors de notre réseau, toujours pour des raisons de sécurité.

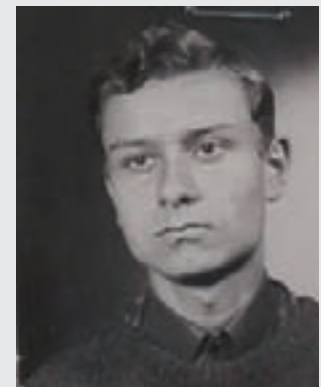
Guides de configuration et d'utilisation des programmes de messagerie : [www.unil.ch/ci/mail](http://www.unil.ch/ci/mail)

## QUIQUECÉ ?

La photo parue dans le n° 555 était celle de Monsieur Julien Goumaz, collaborateur à Interface Sciences et Société et coordinateur de l'événementiel à l'UNIL. Au 31 août 2010, cinq personnes l'ont reconnu. La première réponse émanait de Madame Carine Carvalho Arruda, chargée de missions, Bureau de l'égalité des chances.

#### Nouveau concours

La photo ci-dessous est celle d'un collaborateur à l'époque de ses études.



La première personne qui donnera la réponse exacte par mail à l'adresse [uniscopie@unil.ch](mailto:uniscopie@unil.ch) recevra un t-shirt UNIL.

## Impressum

ISSN 1660-8283  
Uniscopie, p.p. 1015 Lausanne, [uniscopie@unil.ch](mailto:uniscopie@unil.ch)  
Unicom, service de communication et d'audiovisuel  
Tél. 021 692 20 70, fax 021 692 20 75  
[uniscopie@unil.ch](mailto:uniscopie@unil.ch), [www.unil.ch](http://www.unil.ch)  
Éditeur Unicom, Université de Lausanne

Directeur d'édition Philippe Gagnebin (Ph.G.)  
Rédactrice en chef Francine Zambano (F.Zo)  
Rédacteurs  
+ Aurélie Despont (A.D.)  
+ Sandrine Perroud (Sa.P.)  
+ Nadine Richon (N.R.)  
Mémento Florence Klausfelder

Design Unicom | Joëlle Prox  
Correcteur Marco Di Biase  
Impression PCL Presses Centrales SA  
Papier Cyclus print 90 gm<sup>2</sup>, recyclé, sans chlore

Publicité Go ! Uni-Publicité SA à Saint-Gall  
tél. 071-544 40 82, [christophe.wuest@ggo-uni.com](mailto:christophe.wuest@ggo-uni.com)

Photos vignettes couv. ©DR / F.Imhof@UNIL  
Ont participé à ce numéro : Anton Chtcherbakov, Alexandre Roy

UNIL | Université de Lausanne

Judi 16 septembre 2010 délai pour le memento qui couvrira la période du 11 octobre au 8 novembre 2010  
Délais sur [www.unil.ch/unicom/page6523.html](http://www.unil.ch/unicom/page6523.html)